

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2024 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Les documents budgétaires « réglementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M57 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents réglementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au 3^{ème} étage de l'hôtel de ville de Beauvais),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par courriel à formuler à l'adresse finances.budgets@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents réglementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L. 2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R. 2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique «présentation/ finances ». Les « crédits ouverts » présentés dans les tableaux de synthèse n'intègrent pas les chapitres ne donnant pas lieu à exécution (reprise de résultats, prélèvements ...).

AVANT-PROPOS

L'année 2024 qui vient de se terminer est marquée par un retour au vert de certains indicateurs économiques : une croissance en hausse à 1.1% contre 0.9% en 2023 due à l'effet Jeux Olympiques et paralympiques, et une inflation en fort ralentissement à 2% contre +4.9% en 2023 et +5.2% en 2022.

La communauté d'agglomération du Beauvaisis n'a pas échappé à ce contexte économique. Les recettes réelles de fonctionnement de nos 12 budgets (1 budget principal et 11 budgets annexes) sont en hausse de 3%, soit +2.2 M€ par rapport à l'exécution 2023. En revanche, l'inflation, bien que moins importante que les années précédentes, ainsi que les nombreux projets qui ont eu lieu, ont poussé à la hausse nos dépenses réelles de fonctionnement qui ont enregistré en 2024 une augmentation de 7% (+ 4.5 M€).

Côté investissements, la CAB a intensifié son effort avec un niveau de réalisation jamais atteint en 7 ans. En 2024, ce ne sont pas moins de 20 M€ de dépenses d'équipement qui ont été réalisées, soit une hausse de 4.8% par rapport à 2023 et un taux de réalisation de 77%.

Ainsi, malgré un contexte économique toujours quelque peu en berne, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a poursuivi en 2024 son engagement auprès des citoyens, des communes du territoire et du monde économique à travers différentes actions :

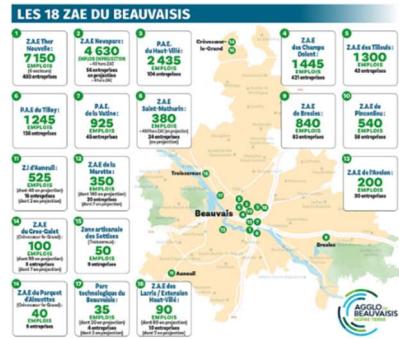
► Un engagement pour ses habitants avec :

- Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le volet Habitat et Mobilités (PLUI-HM) adopté à l'unanimité des maires et actant du principe de zéro artificialisation nette et de l'évitement environnemental
- Des animations multiples avec le 1er salon de l'agriculture pour fêter les 20 ans de l'agglomération (17 000 visiteurs), les randonnées en beauvaisis pour découvrir et redécouvrir le territoire, les fêtes d'intérêt

communautaire...



- Des actions en faveur de l'emploi avec le développement des zones d'activité avec un objectif de création de 5 800 emplois entre 2020 et 2031
- Un investissement continu dans l'enseignement supérieur pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études supérieures sur le territoire



► Un engagement environnemental avec :

- Le projet Archipel (rencontres des habitants avec le collectif Les Parlantes et Lionel Pralus pour réfléchir ensemble à l'avenir du territoire face aux risques climatiques), la semaine européenne de la réduction des déchets



- La distribution gratuite de composteurs
- Le lancement du schéma directeur des énergies visant à consolider et intensifier les divers engagements déjà pris depuis 2004 en matière de transition énergétique : mise en service, dès 2010, d'un réseau de chaleur bois à Beauvais, électrification de la flotte de bus Corolis, mise en oeuvre de plans d'aide, la rénovation énergétique de l'habitat social et privé, soutien à l'innovation et la recherche sur l'hydrogène (pôle territorial Rev'Agro), etc.



- Le lancement du 1er Défi Familles pour une alimentation plus saine et plus durable avec la participation de 40 familles du beauvaisis

- Le club climat pour échanger et réfléchir sur les énergies renouvelables et la sobriété dans le Beauvaisis
- Un développement des mobilités douces avec le soutien du covoiturage, le service des trottinettes en libre-service, l'intégration des bornes de recharge Mouv'Oise au réseau régional Pass Pass Electrique,



- La participation de la CAB au mois de l'économie sociale et solidaire pour mettre l'humain au cœur de l'économie
- Des réunions publiques sur des thématiques ciblées (« L'eau dans tous ses états »)



► **Un engagement auprès de ses agents avec :**

- Le lancement de tout un plan d'actions important en matière de prévention et sécurité au travail avec la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce document permet non seulement de recenser et de sensibiliser sur les risques existants mais déploie également le plan d'actions à mettre en œuvre.
- La mise en place de la prévoyance
- Le passage à Microsoft 365 et le changement de messagerie pour faciliter le travail collaboratif, renforcer la sécurité des données et améliorer la performance des outils informatiques en les rendant plus adaptés aux besoins de nos collaborateurs.

L'ensemble de ces actions est retracé dans les comptes administratifs 2023 et peut se matérialiser sous la forme d'un billet de 100 €.

REPARTITION SUR 100 EUROS DE L'ENSEMBLE DES COMPTES ADMINISTRATIFS (Fonctionnement + Investissement)

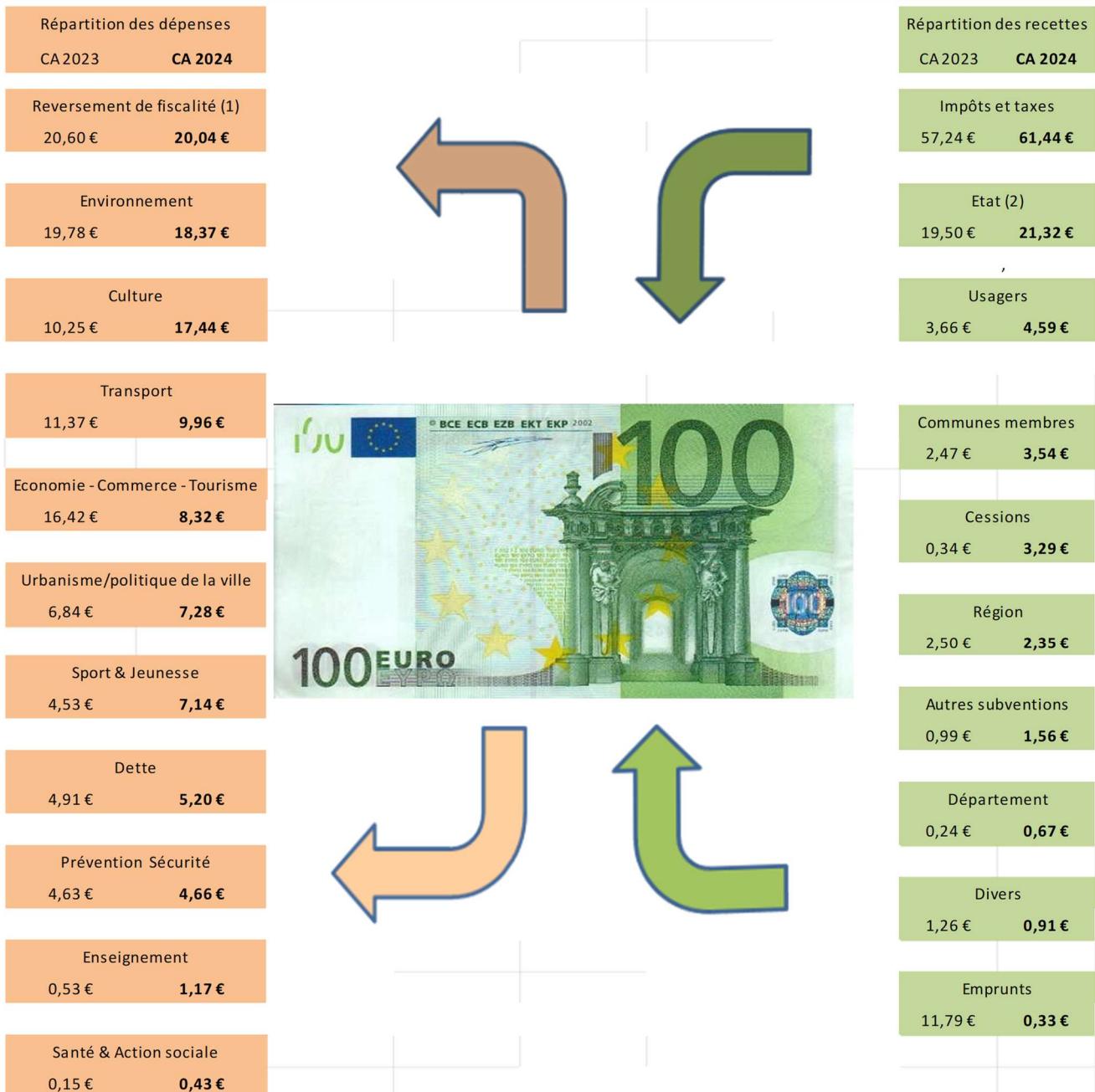


TABLE DES MATIERES

I. LE BUDGET PRINCIPAL	8
1. Les équilibres financiers du compte administratif (Budget principal)	8
1.1. Vue d'ensemble du compte administratif 2024.....	8
1.2. Les résultats du budget principal	9
1.3. Les ratios financiers.....	9
2. La section de fonctionnement	10
2.1. Les recettes de fonctionnement	10
2.2. Les dépenses de fonctionnement	18
3. La section d'investissement	28
3.1. Les ressources d'investissement	28
3.2. Les dépenses d'investissement	31
3.3. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	35
3.4. La situation de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI)	36
II. LES AUTRES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ERIGES EN BUDGET ANNEXE	38
1. Le budget annexe Déchets.....	38
1.1. Les recettes (fonctionnement et investissement).....	38
1.2. Les dépenses (fonctionnement et investissement).....	40
2. Les budgets annexes de zone.....	41
2.1. La zone du haut ville (les larris)	41
2.2. La zone de Beauvais Tillé – NOVAPARC.....	41
2.3 La zone d'activités technologiques -AGROPARC	42
2.4 La zone Saint Mathurin	42
2.5. Les zones d'activités transférées.....	43
III. LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	43
1. Le budget annexe assainissement	44
1.1. Les résultats du budget annexe assainissement	44
1.2. Les recettes (Fonctionnement et investissement)	44
1.3. Les dépenses (Fonctionnement et investissement)	45
1.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	47
1.5. La dette	47
2. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC).....	48
3. Le budget annexe eau potable.....	48
3. 1. Les résultats du budget annexe eau potable	48
3.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)	48
3.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement)	49
4. Le budget annexe Mobilités et transports.....	51

4.1. Les résultats du budget annexe Mobilités et transports.....	51
4.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)	51
4.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement).....	52
4.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	53
5. La station gaz naturel pour véhicules (GNV)	54
IV. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE 2024	55
1. La dette globale.....	55
2. La dette du Budget principal.....	57
3. La dette des budgets annexes.....	59
3.1. Assainissement.....	59
3.2. Eau potable	60
3.3. ZAC du Haut Villé.....	61
3.4. ZAC Beauvais Tillé.....	62
V. CONSOLIDATION DES BUDGETS	63

I. LE BUDGET PRINCIPAL

1. Les équilibres financiers du compte administratif (Budget principal)

1.1. Vue d'ensemble du compte administratif 2024

	<i>En milliers d'euros</i>	<i>CA2023</i>	<i>CA 2024</i>	<i>Var°</i>	<i>2023</i>	<i>Taux de réalisation</i> <i>2024</i>
Fonctionnement	Recettes de fonctionnement	76 140 584	78 487 095	3%	101%	100%
	Dépenses de fonctionnement (hors frais financiers)	66 349 891	70 555 452	6%	95%	96%
	Epargne de gestion	9 790 693	7 931 643	-19%		
	Frais financiers	288 045	594 868	107%	65%	87%
	Epargne brute	9 502 648	7 336 775	-23%		
Investissement	Remboursement du capital	1 899 031	2 065 082	9%	87%	95%
	Epargne nette	7 603 617	5 271 693	-31%		
	Dépenses d'investissement (hors dette)	20 053 738	21 053 632	5%	69%	76%
	Recettes d'investissement (hors dette)	11 744 617	9 615 818	-18%	75%	69%
	Emprunts mobilisés	9 600 000	400 000	-96%	84%	5%

- ▶ Progression des recettes de fonctionnement de + 3 % soit + 2,35 M€ par rapport à 2023.
- ▶ Progression des dépenses de fonctionnement hors intérêts d'emprunt de 6.33%, soit + 4,2 M€ par rapport à 2023.
- ▶ Une épargne nette de 5.27 M€ en baisse de 31% et finançant 25% de l'effort d'investissement.

- Un effort d'investissement conséquent de 21 M€ en hausse de 5% par rapport à 2023.

1.2. Les résultats du budget principal

Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	6 639 553	3 668 188	10 307 741		10 307 741
Investissement	-1 093 147	-9 434 310	-10 527 457	3 360 861	-7 166 596
Total cumulé	5 546 406	-5 766 122	-219 716	3 360 861	3 141 145

1.3. Les ratios financiers

	CA 2023	CA 2024
Taux d'épargne brute (Epargne brute / RRF)	12,48%	9,35%
Epargne nette / Investissements PPI	37,92%	37,37%
Capacité de désendettement	2,55 ans	3,08 ans

- Une capacité de désendettement qui passe de 2.55 ans à **3.08 ans** mais qui reste bien inférieure aux seuils de vigilance (10 ans) et d'alerte (12 ans)
- Un taux d'épargne brute en diminution à **9.35%** et qui dépasse le seuil de vigilance de 8%
- Une épargne nette qui finance **25% des investissements**.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes (1)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	668,98	446,00
2	Produits des impositions directes/ population	164,09	187,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	737,96	550,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	132,94	111,00
5	Encours de la dette / population	212,61	380,00
6	DGF/population	93,82	86,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	30,2%	39,4%

9	Marge d'autofinancement courant	93,3%	87,5%
10	Taux d'équipement	18,0%	20,2%
11	Taux d'endettement	28,8%	68,9%

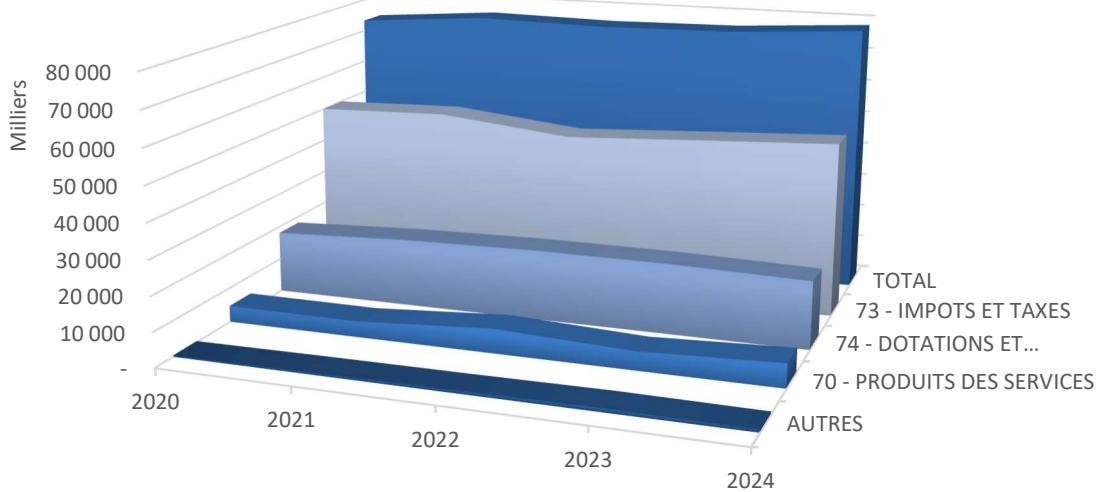
(1) Source : *Ratios financiers obligatoires des communes, par strate de population en 2023 - DGCL - Donnée DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux - opérations réelles*

2. La section de fonctionnement

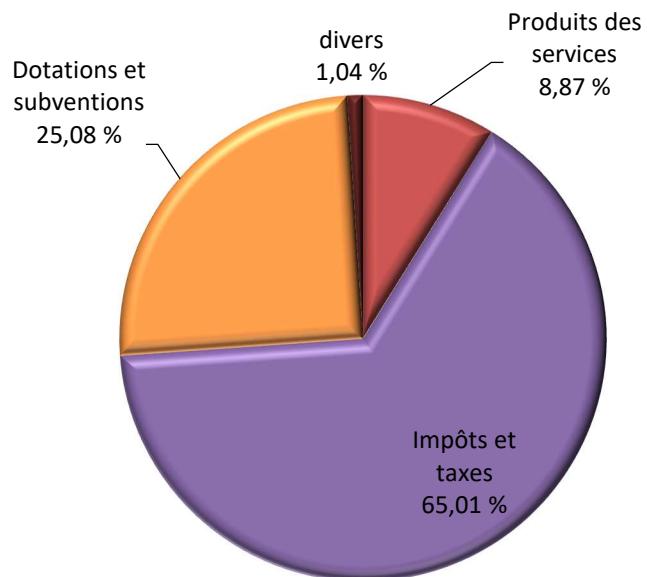
2.1. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		2023 CA	2024		
			Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	103 502	70 000	163 875	234%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	5 387 913	6 041 741	6 961 034	115%
73	Impôts et taxes	49 103 001	50 787 175	51 025 377	100%
74	Dotations, subventions et participations	20 521 607	20 703 839	19 682 907	95%
75	Autres produits de gestion courante	486 508	245 916	370 397	151%
76	Produits financiers	1	-	3	-
77	Produits exceptionnels	526 131	10 000	1 592	16%
78	Reprises sur provisions	11 919	281 911	281 911	100%
<i>S/total recettes réelles de fonct. :</i>		76 140 584	78 140 582	78 487 095	100%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 945 726	1 976 198	1 930 442	98%
Total recettes de fonctionnement :		78 086 310	80 116 780	80 417 536	100%

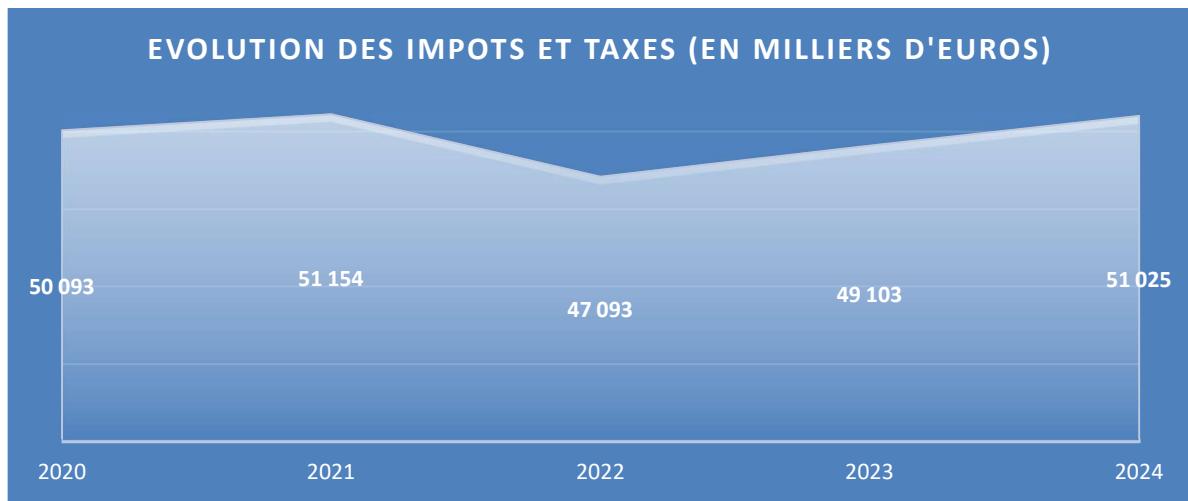
EVOLUTION DEPUIS 2020 DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)



La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



2.1.1. CHAPITRES 73 « IMPOTS ET TAXES » : 51M€



Les ressources fiscales perçues aux chapitres 73 (fiscalité directe) augmentent de 3.91 % (+ 1.9 M€) par rapport à 2023.

Code nature	Libellé nature	2023		2024		Variation Crédits ouverts 2024/2023		Variation CA 2024/2023	
		Crédits ouverts	CA	Crédits ouverts	CA	Montant	%	Montant	%
	IMPOTS LOCAUX	14 586 537	15 193 934	15 871 224	17 042 507	1 284 687	9%	1 848 573	12%
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	11 686 466	11 807 907	12 721 750	12 838 360	1 035 284	9%	1 030 453	9%
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	-	-	260 000	-	260 000	-	-	-
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 979 018	2 360 074	1 715 000	2 491 983	- 264 018	-13%	131 909	6%
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	921 053	935 423	939 474	973 887	18 421	2%	38 464	4%
73118	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILÉS	-	90 530	235 000	738 277	235 000	-	647 747	716%
	FISCALITE REVERSEE	10 811 500	10 835 015	10 819 294	10 782 707	7 794	0%	- 52 308	0%
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	299 023	299 022	286 817	286 817	- 12 206	-4%	- 12 205	-4%
73221	FNGIR	9 442 477	9 442 477	9 442 477	9 442 477	-	0%	-	0%
73223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	1 070 000	1 093 516	1 090 000	1 053 413	20 000	2%	- 40 103	-4%
7362	TAXES DE SEJOUR	202 000	276 730	270 000	410 088	68 000	34%	133 358	48%
735x	FRACTION DE TVA (ex TH)	18 473 316	14 244 480	14 885 482	14 240 299	- 3 587 834	-19%	- 4 181	0%
7388	FRACTION DE TVA (ex CVAE)	4 848 216	8 552 843	8 941 175	8 549 776	4 092 959	84%	- 3 067	0%
Total général		48 921 569	49 103 001	50 787 175	51 025 377	1 865 606	4%	1 922 375	4%

LES IMPOTS LOCAUX (ART 7311X) : 17 M€

Ils augmentent de 12% par rapport à 2023 soit +1.85 M€.

On retrouve dans cette catégorie de recettes, les impôts suivants :

- ▶ Taxes foncières et CFE : 12,84 M€ en hausse de 1M€ par rapport à 2023 du fait de la répercussion de l'inflation sur les bases des valeurs locatives et de la croissance physique de ces bases. Pour 2024, on note une nette hausse des bases de CFE du fait d'une variation à la physique de ces bases et de l'impact de l'inflation.

	2023	2024	Variation 2023 / 2024
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	785 657	753 187	-32 470
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 127 619	1 186 209	58 590
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	69 330	72 663	3 333
Taxe additionnelle au foncier non bâti	99 702	118 773	19 071
Cotisation foncière des entreprises	9 713 272	10 706 675	993 403
Rôles complémentaires	12 327	853	-11 474
Total	11 807 907	12 838 360	1 030 453

- ▶ La TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) : 2 ,49 M€ en progression de 6% (+131 k€)
- ▶ Les IFER (imposition sur les entreprises de réseaux (panneaux photovoltaïques...)) enregistrent en 2024 une hausse de 2% (+38 k€) avec un total de 974 k€
- ▶ Les autres impôts locaux et assimilés correspondent aux rôles supplémentaires d'impôts locaux des années précédentes. Ils s'élèvent à 738 k€ pour 2024 en augmentation de 716% (+ 647 k€) par rapport à l'exercice précédent. Ils portent principalement sur la CFE (721 k€) et la taxe d'habitation sur les résidences principales (11 k€). S'agissant de régularisations des années antérieures, cette prévision est compliquée à anticiper.

LA FISCALITE REVERSEE (ART 732XX) : 10,78 M€

La fiscalité reversée comprend :

- ▶ Les **attributions de compensation** perçues des communes pour 287 k€. Pour rappel, il s'agit des montants versés par les communes lors des transferts de compétences lorsque les recettes économiques ne couvrent pas suffisamment les charges transférées. Ces montants ne varient qu'en cas de nouveaux transferts.

- Le **FNGIR** : il s'agit du fonds national de garantie individuelle de ressources (9 442 k€) qui permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression. Les montants prélevés ou reversés au titre du FNGIR sont fixes et reconduits chaque année.
- Le **FPIC** : le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (1 M€) accuse une baisse de 4% par rapport à 2023 (-40 k€). Il s'agit d'un système de péréquation qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées. Le FPIC est attribué à l'ensemble intercommunal et son montant va dépendre de la position des agrégats financiers de l'ensemble intercommunal (EPCI + communes) par rapport aux autres ensembles du territoire national.
Pour rappel, une collectivité peut être à la fois contributrice et bénéficiaire du FPIC. Elle va verser du FPIC lorsque l'ensemble intercommunal auquel elle appartient a un potentiel financier agrégé par habitant supérieur à 0.9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national. Elle sera bénéficiaire du FPIC selon le niveau de l'indice synthétique de l'ensemble intercommunal auquel elle appartient. Cet indice synthétique est représentatif des ressources et des charges des collectivités et il est composé à 60% du revenu par habitant, à 20% du potentiel financier agrégé et à 20% de l'effort fiscal.
La CAB perçoit 1.05 M€ de FPIC mais est aussi contributrice à hauteur de 331 k€, en baisse de 138 k€ par rapport à 2023. Le solde demeure positif à hauteur de 722 k€ contre 624 k€ en 2023.
La prévision de la contribution mais aussi de la recette est compliquée à estimer puisqu'elle dépend en grande partie des autres ensembles intercommunaux au niveau national.

LA TAXE DE SEJOUR

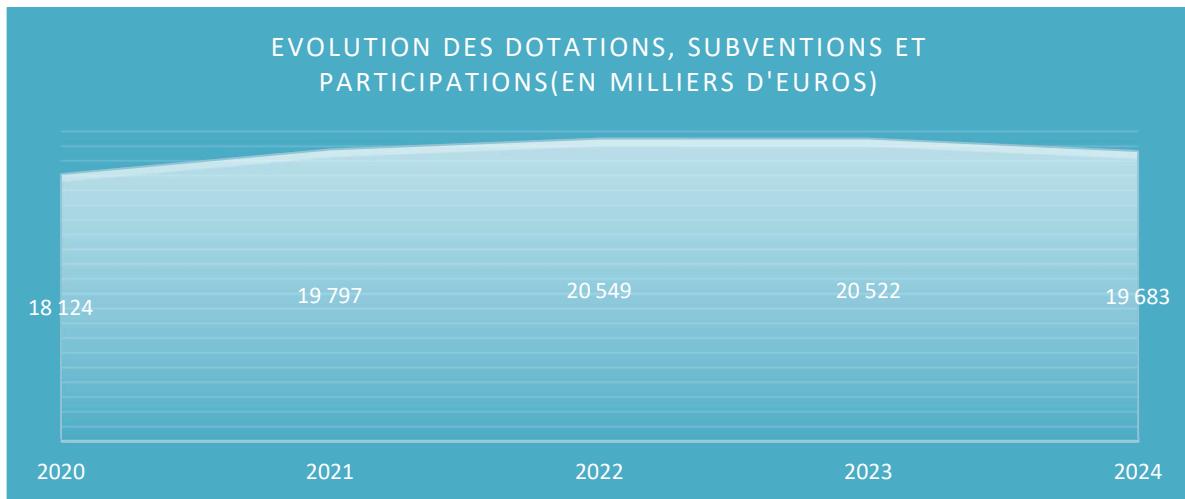
Elle est en augmentation de 133k€ (+48%) par rapport à 2023 et s'élève à 410k€ en 2024. Notons que cette recette est reversée intégralement et obligatoirement à l'office de tourisme du Beauvaisis.

LES AUTRES TAXES (735X ET 738X) : 22,79 M€

Il s'agit de la fraction de TVA que la CAB perçoit en compensation des diverses réformes fiscales. Son calcul dépend à la fois du montant des recettes supprimées et du produit de TVA nationale encaissé chaque année. Le montant de TVA versé à la collectivité évolue donc annuellement dans les mêmes proportions que la TVA nationale.

- ▶ Fraction de TVA pour la compensation de la réduction de moitié des valeurs locatives des entreprises industrielles et pour la suppression de la taxe d'habitation : 14,24 M€, stable par rapport à 2023.
- ▶ Fraction de TVA pour la suppression de la CVAE de 8.55 M€ pour 2024, également stable par rapport à 2023.

2.1.2. CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (19,68 M€)



Ce chapitre est en diminution de 4% par rapport à 2023. Il représente 25 % des recettes réelles de fonctionnement.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (ART. 74112X : 10 M€)

La DGF présente une situation stable par rapport à 2023. Cependant, les évolutions des différentes composantes de la DGF diffèrent :

- La dotation d'intercommunalité augmente de 11,5% (1.037 M€)
- La **dotation de compensation des groupements de communes** (9 M€) et de la **dotation d'intercommunalité** (1 M€) sont en hausse par rapport à 2023 mais subissent un écrêtement de 979 k€ pour 2024 qui a pour conséquence de faire baisser ces 2 dotations de 1.65% par rapport à 2023.

LES COMPENSATIONS D'EXONERATIONS AU TITRE DE LA FISCALITE MIXTE DECIDEES PAR L'ETAT (ART 7483X : 8,85 M€)

Ces recettes reçues de l'Etat sont en augmentation de 563 k€ par rapport à 2023 et ont pour vocation **de compenser** :

- ▶ Les pertes de ressources fiscales occasionnées par la suppression de la taxe professionnelle avec l'allocation de la DCRTP pour un montant de 5 M€ ;

- ▶ Les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'Etat à hauteur de 3,7 M€, en augmentation de 553 k€ par rapport à 2023. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des bases des valeurs locatives des entreprises industrielles exonérées à hauteur de 50%.

LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (ART 747X : 757 K€)

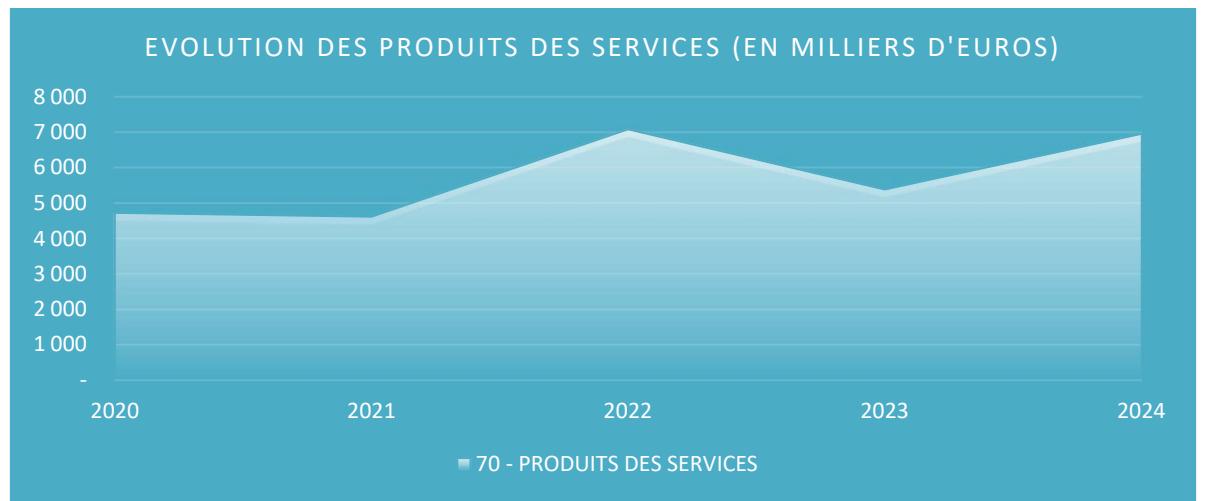
Ces participations sont en diminution de 1,46 M€ par rapport à 2023 et expliquent la diminution de réalisation du chapitre 74. Elles atteignent 757 k€. Ce chapitre est par nature variable puisque les subventions peuvent financer des projets ponctuels. On peut noter les principaux financements suivants :

- ▶ **344 000 €** financent le secteur **économique** avec essentiellement le financement des chantiers d'insertion 237 k€.
- ▶ **364 k€** pour nos **établissements culturels**.

2.1.3. CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES 7 M€

Il s'agit ici des recettes provenant des usagers des services. Elles sont en augmentation de 29 % (+1,6 M€). Cette variation est due principalement :

- ▶ Aux recettes provenant de la mutualisation qui augmentent de 1M€ pour atteindre 4,24 M€. Cette variation est due à l'application des avenants validés par le conseil communautaire du 12/12/2024. Cette variation est à rapprocher de celle de dépenses qui augmentent de 767 k€.
- ▶ Aux remboursements des budgets annexes (1,1 M€) pour les frais généraux et de personnel supportés par le budget principal en augmentation de 259 k€.
- ▶ **Aux recettes provenant de l'exploitation des services de 1,3 M€ et en hausse de 200 k€ (+ 18% par rapport à 2023)** avec :
 - Près de 1 M€ pour le sport
 - Les nouvelles recettes de la piscine Bellier de 111 k€
 - L'augmentation de 12% des entrées aux piscines Trubert et Aquaspace (+ 97 k€)
 - 290 k€ pour la culture en baisse de 3,75% (-11 k€). La baisse des recettes de la maladrerie explique cette variation.



2.1.4. CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 370 K €

Ces produits proviennent :

- Des **revenus des immeubles** (art. 752) en diminution de 13% (-34 k€) à la suite de la baisse des locations de la maladrerie et des loyers MSIH versés intégralement par la ville de Beauvais.
- Des recettes ponctuelles (assurances, ...), par nature fluctuantes puisque non prévisibles. Elles sont en diminution de 88 k€ et atteignent 107 k€

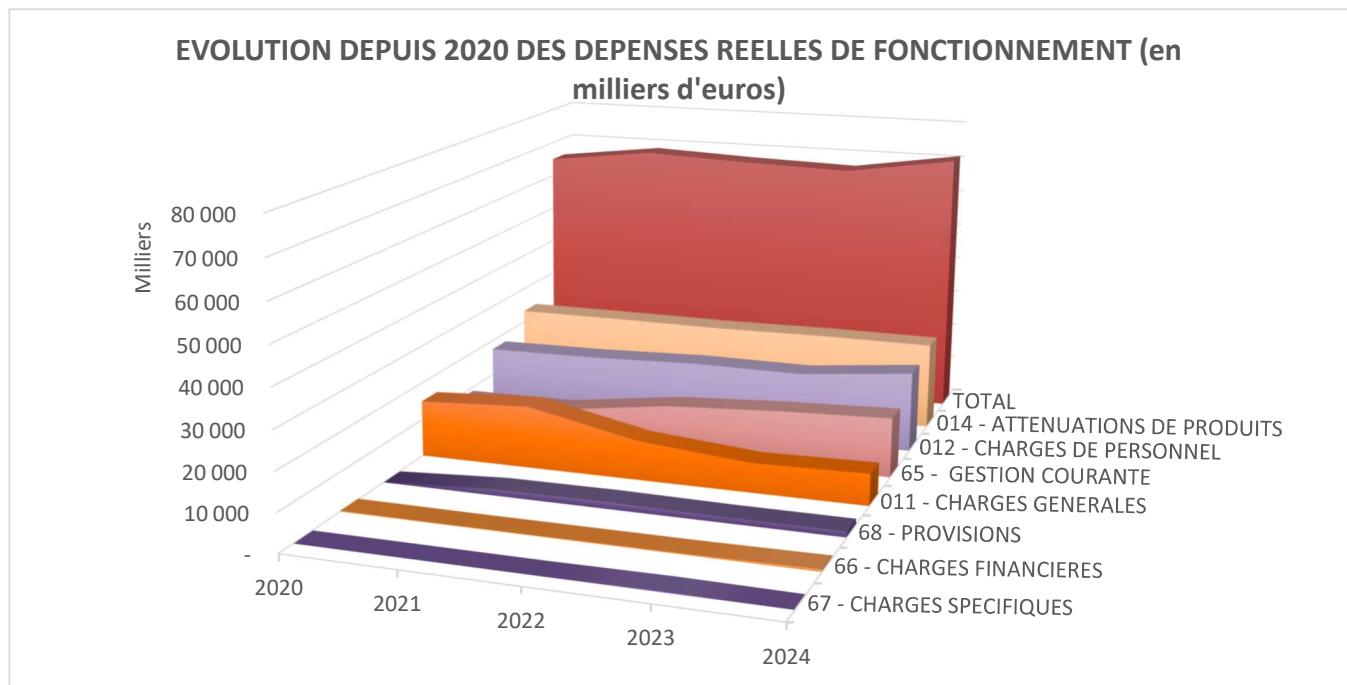
2.1.5. CHAPITRE 77 – PRODUITS SPECIFIQUES : 2 K €

Ils sont en diminution de 524 k€. Les recettes 2023 expliquent cette diminution (vente de terrains, clôture d'un budget annexe).

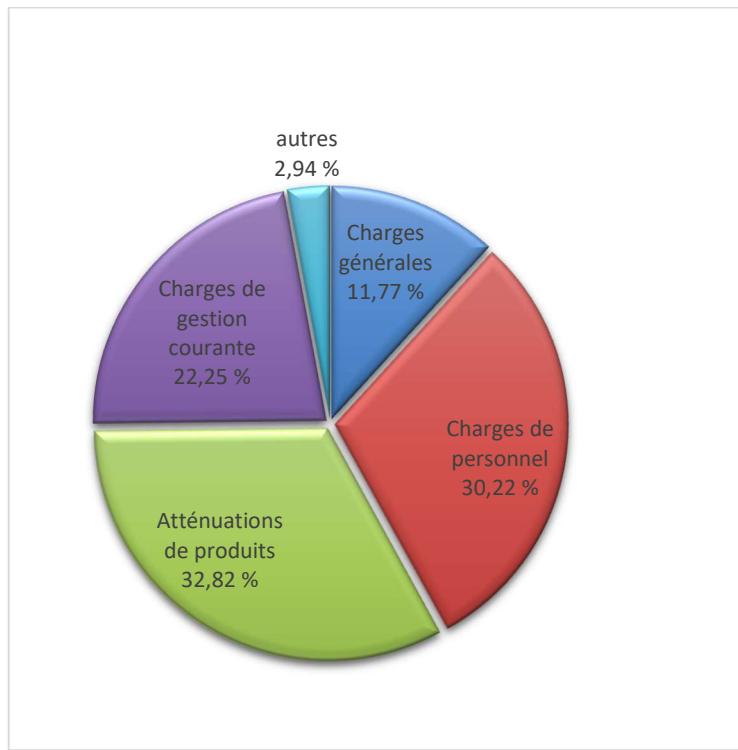
2.1.6. CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS : 1, 9 M€

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement. Il s'agit essentiellement des dotations aux amortissement et des reprises de subvention d'investissement perçues.

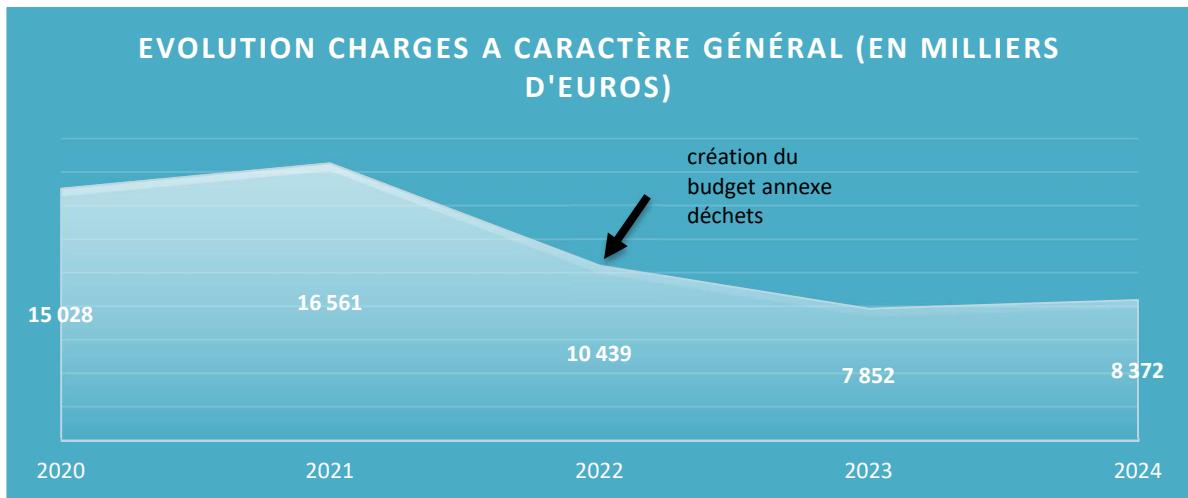
2.2. Les dépenses de fonctionnement



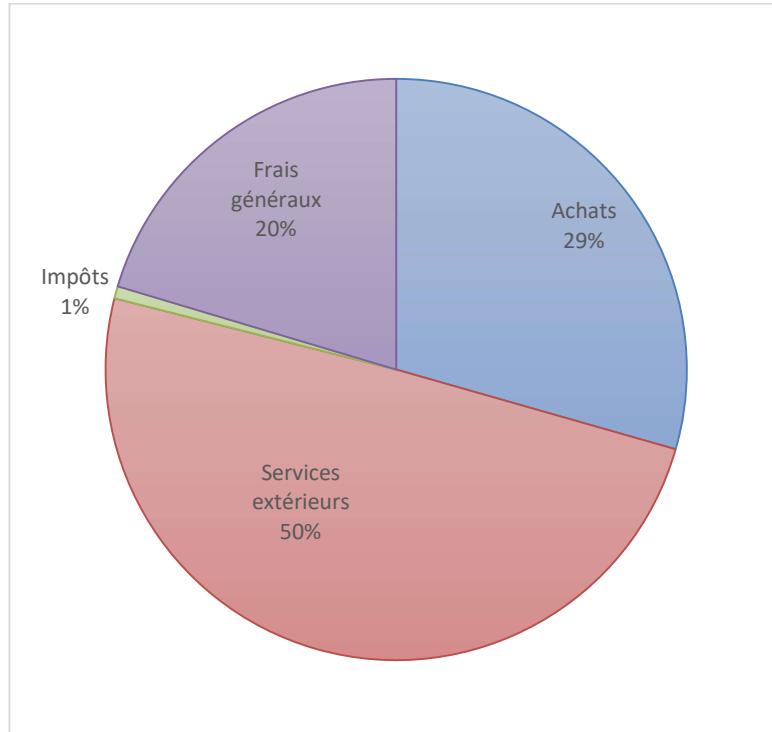
Dépenses de fonctionnement		2022 CA	2023 CA	2024		
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	10 438 863	7 852 192	10 245 529	8 371 512	82%
012	Charges de personnel	18 710 893	18 560 485	21 503 538	21 503 529	100%
014	Atténuations de produits	23 108 123	23 430 960	23 535 645	23 352 742	99%
65	Autres charges de gestion courante	8 677 020	14 762 042	16 535 072	15 827 522	96%
66	Charges financières	226 011	288 045	687 096	594 868	87%
67	Charges Exceptionnelles	4 426 907	244 212	66 100	146	0%
68	Dotations aux provisions	1 819 700	1 500 000	1 500 000	1 500 000	100%
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		67 407 516	66 637 936	74 072 980	71 150 320	96%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 156 238	5 932 447	5 678 162	5 599 028	99%
Total dépenses de fonctionnement :		72 563 754	72 570 383	79 751 142	76 749 348	96%



2.2.1. CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTÈRE GENERAL 8.37 M€



Ce chapitre, réalisé à hauteur de 82 %, est en augmentation de 6.6% (+519 k€).



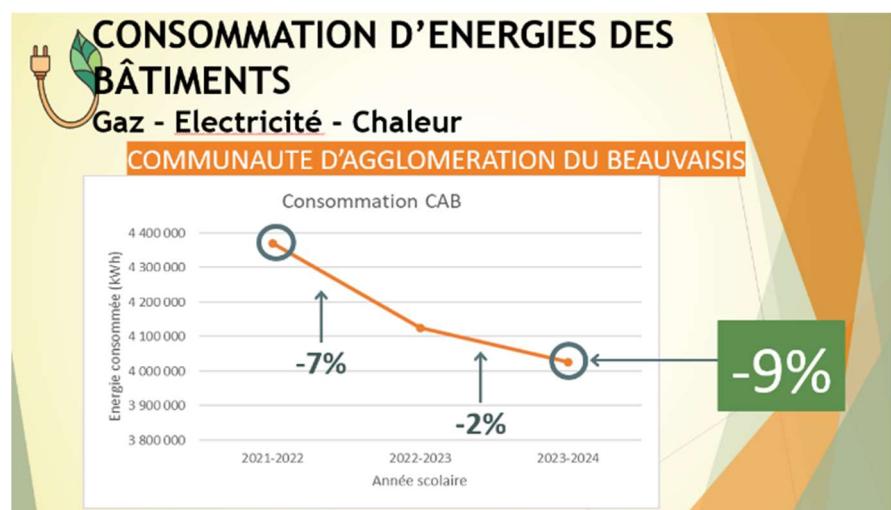
► Les dépenses de services extérieurs (61xx) avec un total de 4,1 M€, représentent 50% des charges à caractère général, et sont en augmentation de 13% par rapport à 2023 (484k€). On note en particulier les évolutions suivantes :

- Avec près de 1,8 M€, l'entretien et la maintenance de nos équipements (art 615xx) est la plus grosse part de ces dépenses et enregistre une augmentation de 6% par rapport à 2023 (+108k€) parmi lesquels 72 k€ de crédits nouveaux ont été affectés à la maintenance du chauffage de la piscine Bellier. Corrigée de ces crédits, l'augmentation n'est plus que de 2%. A noter que près de la moitié des dépenses de maintenance couvre nos contrats d'entretien de chauffage
- Les prestations de services (articles 611) atteignent 1,5 M€. Elles sont en augmentation de 9% (+122 k€)
 - Les deux plus importantes prestations sont celles de la gestion des aires des gens du voyage (294 000 €) et du suivi/animation pour l'habitat (162 k€).
 - Des prestations ponctuelles ont été réalisées en 2024 :
 - Les 20 ans de l'agglo pour 50 k€
 - La campagne de communication pour l'inauguration du théâtre pour 87 k€

► Les achats (art 60xx) représentent le deuxième poste de dépenses avec 2.5 M€. Ils sont en diminution de 16% (- 463 k€)

- Cette baisse s'explique par celle des fluides : - 452 k€ (- 19%) en un an du fait de la diminution des prix de l'énergie et de notre politique de sobriété énergétique. Au total les fluides atteignent un montant de 1,9M€.

Le plan de sobriété initié en 2021/2022 a permis de réaliser de nombreuses économies et de diminuer notre empreinte environnementale. Ainsi, depuis octobre 2021, la

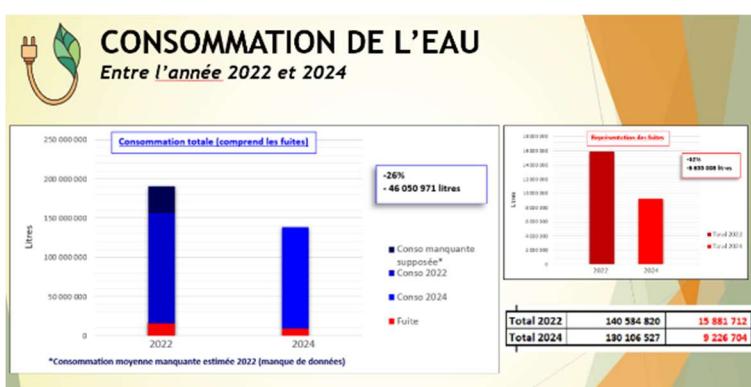


consommation d'énergies au sein des bâtiments de la CAB a baissé de 9% grâce :

- Aux travaux réalisés



- A la gestion des fuites



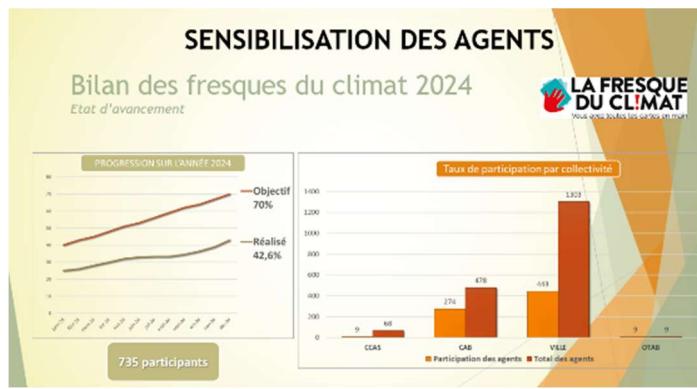
- A la formation de nos agents

FORMATION DES AGENTS

Formations
Les nouveautés

Une trentaine de formations en lien avec la thématique des transitions énergétiques et écologiques

PLAN DE FORMATION ATO 2024



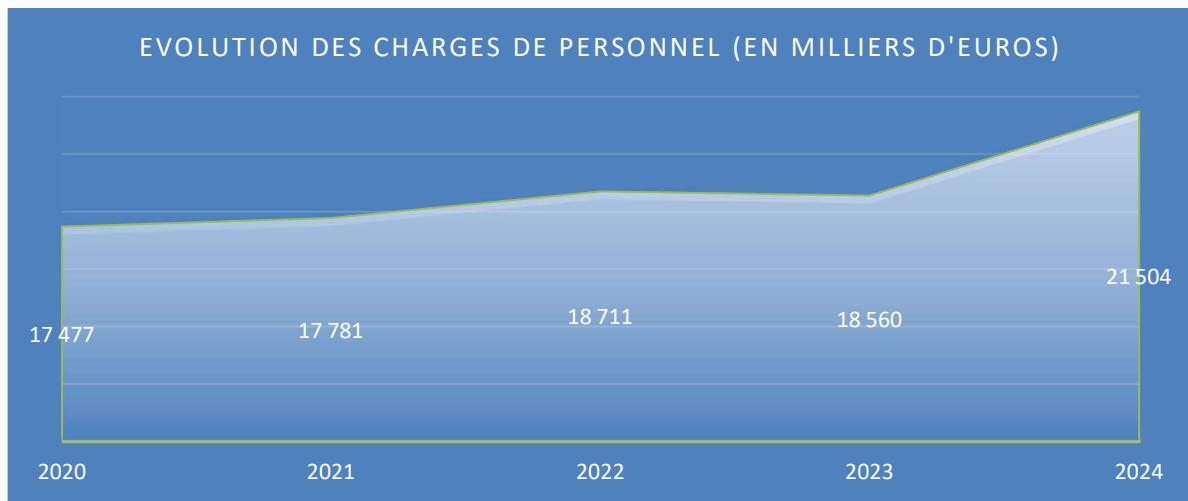
- Les autres achats sont ceux nécessaires au bon fonctionnement de nos services et de nos compétences (achats de livres, fournitures administratives, matériel technique, ...)

► Les frais généraux (art 62xx) englobent les frais de ménage, gardiennage, affranchissement, télécommunication, assurance, communication... Ils atteignent 1.7 M€ et sont en augmentation de 42% (+ 500 k€) avec :

- L'organisation du SABO pour un montant de 175 k€
- Les honoraires juridiques pour le litige du théâtre pour 177 k€
- + 91 k€ pour les remboursements de frais de mutualisation.
- 49 k€ pour la campagne d'affichage pour l'inauguration du Théâtre

► Les impôts et taxes représentent à peine 1% des dépenses (57 K€). Il s'agit surtout de la taxe foncière.

2.2.2. CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL 21,5 M€



Les charges de personnel représentent 30% du total des dépenses de fonctionnement et sont réalisées à 100 %. Elles enregistrent une augmentation de 16% (+2,9 M€) par rapport à 2023.

L'augmentation est expliquée pour 675 k€ par le remboursement du personnel dans le cadre de la mutualisation.

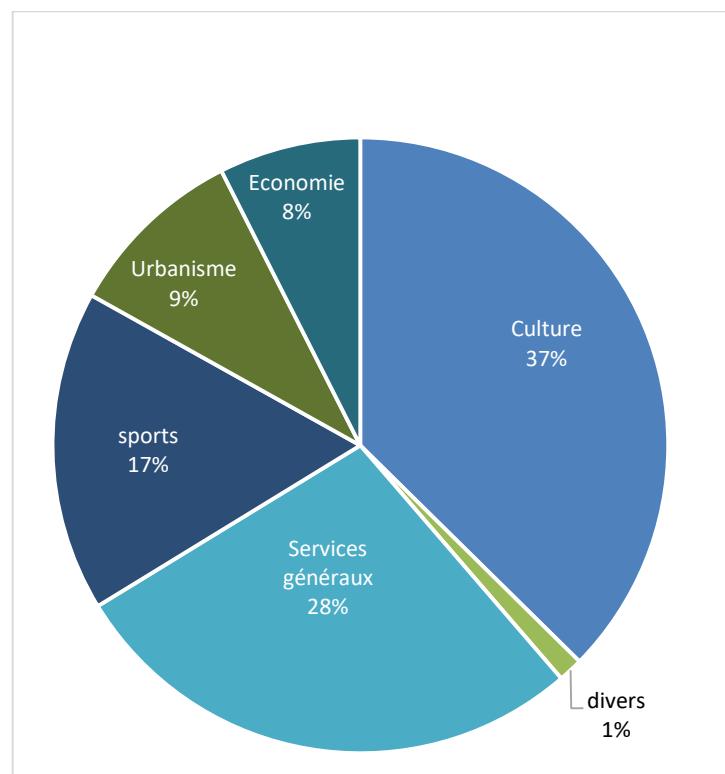
Hors dépenses de mutualisation, ces dépenses augmentent de 13%. Certaines décisions internes à la collectivité et d'autres externes expliquent en partie la hausse de la masse salariale :

- La création de 32 postes dont 18 pourvus au cours de l'année : + 400 k€
- L'augmentation du régime indemnitaire (notamment liée à la revalorisation de l'IFSE au 1er janvier 2024) : + 510 k€
- La hausse de 5 points d'indice : +126 k€
- L'augmentation de 1 point de cotisation de la CNRACL : +244 k€

Les effectifs moyens ont augmenté de 7.9% en un an. Sur le plan de l'égalité femmes/hommes, 57% de l'effectif de la CAB est féminin.

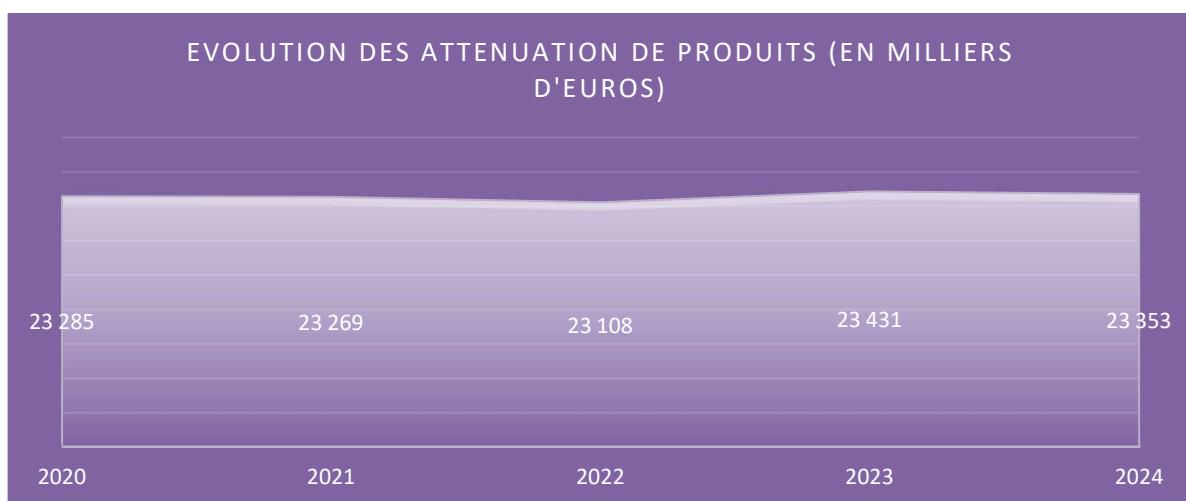
	2023	2023	2023	2024	2024	2024
	Effectifs moyens	ETP moyens	Coût moyen	Effectifs moyens	ETP moyens	Coût moyen
Femmes	267	237.75	3 449 €	293	262.78	3 615 €
Hommes	209	176.89	3 287 €	221	188.86	3 416 €

La répartition par activité de la masse salariale après déduction des recettes du personnel mis à disposition (4,3 M€) est la suivante :



La culture est toujours le premier poste de dépenses de personnel avec une part de 37%.

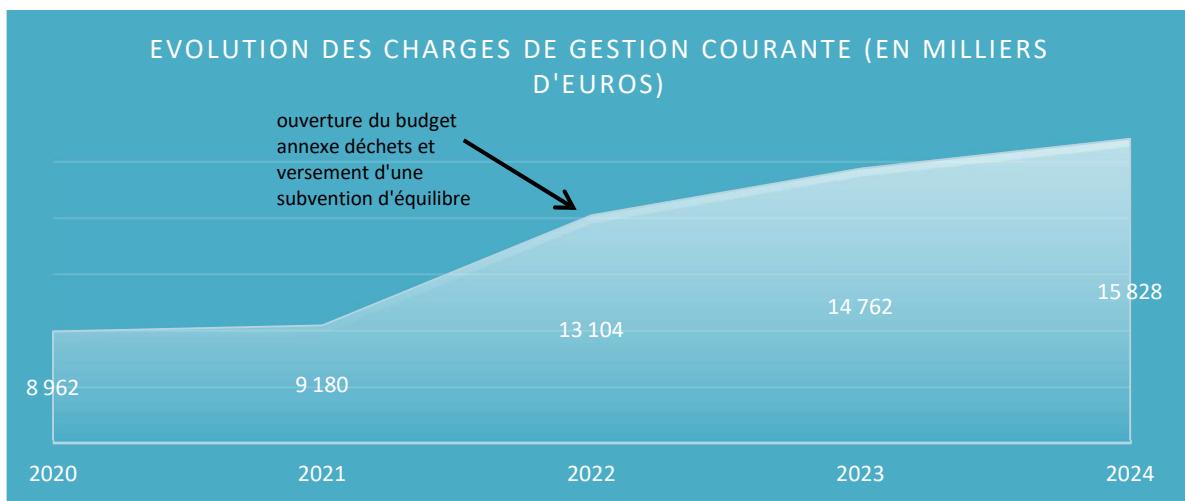
2.2.3 - CHAPITRE 014 – ATTENUATION DE PRODUITS 23,4 M€



Ce chapitre regroupe notamment les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Les montants sont stables par rapport à 2023 :

- ▶ Des **attributions de compensation** positives pour un total de **21,7 M€** dues au titre des différents transferts de compétences.
- ▶ Une **dotation de solidarité communautaire (782 k €)** en hausse de 23 k€ par rapport à 2023
- ▶ Une contribution au **fonds de péréquation intercommunale (331 k €)** en baisse de 138 K€. Comme indiqué précédemment, la CAB est également bénéficiaire de ce fonds pour un montant de 1.05 M€.
- ▶ Des **reversements de fiscalité (198 k€)** pour les fractions de TVA perçues en contrepartie de la réforme de la taxe d'habitation et de la CVAE. L'Etat verse chaque mois un 12^{ème} des montants dus, calculés sur une prévision d'évolution de la TVA nationale. La régularisation des montants intervient l'année suivante.
- ▶ Le **reversement de la taxe de séjour** (art. 7398) effectué à l'office du tourisme de l'agglomération du Beauvaisis pour un montant de **270 K€**.

2.2.4. CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (15.8 M€)



Ce chapitre, réalisé à hauteur de 96 %, est en augmentation de 7% (+1M€) par rapport à 2023. Cette variation est expliquée par les subventions versées dans le cadre de notre compétence Enseignement supérieur :

- 850 k€ à l'institut UniLasalle conformément à la délibération du 10/10/2024
- 150 k€ pour l'école des ponts (campus d'avenir) conformément à la délibération du 21/05/2024.

► Les **subventions et participations** versées par l'agglomération (articles 657x) pour un montant de près de **9,8 M€** en augmentation de 10% (+ 928 k €).

- **Les subventions aux budgets annexes représentent 54 % des subventions avec :**

- **Le budget annexe déchets** : - 173 k€ par rapport à 2023 pour atteindre un total de 5 062 769 €
- **Le budget annexe mobilités** : - 336 k € par rapport à 2023.

Ces subventions ont pu être diminuées grâce à la reprise des excédents 2023 de ces budgets.

- **Les autres subventions** sont détaillées dans la maquette budgétaire (point IV- Annexes – B8). Le tableau ci-dessous vous présente les subventions versées par domaine de compétence :

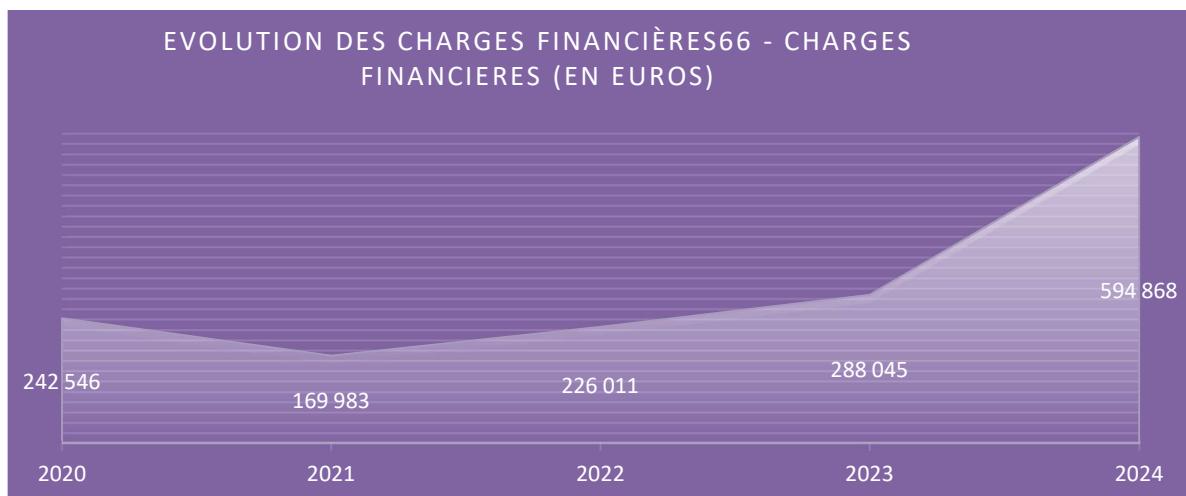
657xx	2023	2024
6 - Action économique	1 193 031,04	1 375 374,50
2 - Enseignement	25 862,00	1 062 250,00
3 - culture	995 497,15	1 048 000,00
5 - aménagement - politique de la ville	415 680,00	424 300,00
1 - sécurité	365 916,19	395 396,88
02 - services généraux	101 569,37	102 063,35
4 - Santé et action sociale	-	95 000,00
3 - sports	15 000,00	15 652,50
7 - Environnement	7 000,00	-
Total général	3 119 555,75	4 518 037,23

► Les **indemnités versées aux élus** (articles 653X) pour un montant **de 497 k €** stables par rapport à 2023.

► La **contribution annuelle aux organismes de regroupement** pour un total **565 k €** et dont le détail vous est présenté en annexe de la maquette budgétaire (IV- B10 : liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'établissement). Il s'agit de nos participations aux syndicats intercommunaux (PETR, SCOT et SIVT) qui sont en augmentation de 166 k€ (+42%).

- Les droits d'utilisation (6581x) présentent une forte augmentation de 61% et atteignent 197k€. Ils concernent surtout les droits informatiques pour le passage de la collectivité à Microsoft 365.

2.2.5. CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES : 594 868 €

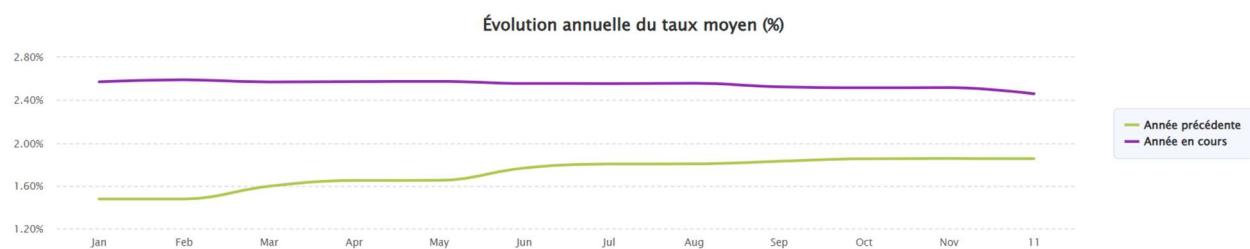


Ces charges concernent le paiement des intérêts de la dette et sont en augmentation de 106% du fait de la conclusion d'un emprunt fin 2023.

Les charges financières dans leur globalité continuent de représenter une très faible part (0,84 %) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Elles comprennent les intérêts réglés à l'échéance (537 606 €), les intérêts courus non échus (53 054 €) et les intérêts liés à la ligne de trésorerie (4 206 €).

Le taux d'intérêt moyen est de 2,46% à la clôture de l'exercice.



2.2.6. CHAPITRE 67 – CHARGES SPECIFIQUES : 146 €

Ce chapitre couvre les annulations de titres sur exercice antérieur.

2.2.7. CHAPITRE 68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS : 1,5 M€

Ces provisions pour les déficits prévisionnels des budgets de zone ont été approuvées lors du vote du budget supplémentaire 2024.

2.2.8. CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS : 5 ,6 M€

Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements.

3. La section d'investissement

3.1. Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		2022 CA	2023 CA	2024		
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.
10	Dotations, Fonds divers	2 083 061	1 746 623	2 000 000	2 358 645	118%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 174 335	6 471 268	1 921 628	1 921 628	100%
13	Subventions d'investissement	3 194 848	2 448 381	9 420 357	5 075 460	54%
16	Emprunts et dettes	-	9 600 000	7 604 960	400 000	5%
165	Dépôts et cautionnement reçus	10 886	15 774	38 000	8 456	22%
204	Subventions d'équipements	500 000	209 097	-	-	-
23	Immobilisations en cours	27 417	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	450 000	-	-	-
45821621	Opérations pour compte de tiers	660 584	403 473	500 000	251 629	50%

S/total recettes réelles d'investissement :	7 651 131	21 344 617	21 484 945	10 015 818	47%
040 Opérations d'ordre de transfert	5 156 238	5 932 447	5 678 162	5 599 028	99%
041 Opération Patrimoniales	15 836	-	500 000	254 612	51%
S/total recettes ordre d'investissement :	5 172 073	5 932 447	6 178 162	5 853 640	95%
Total recettes d'investissement :	12 823 205	27 277 064	27 663 107	15 869 458	57%

3.1.1. LE CHAPITRE 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS (2.36 M€)

Il est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sur les dépenses d'investissement.

3.1.2. LE CHAPITRE 13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (5 M€)

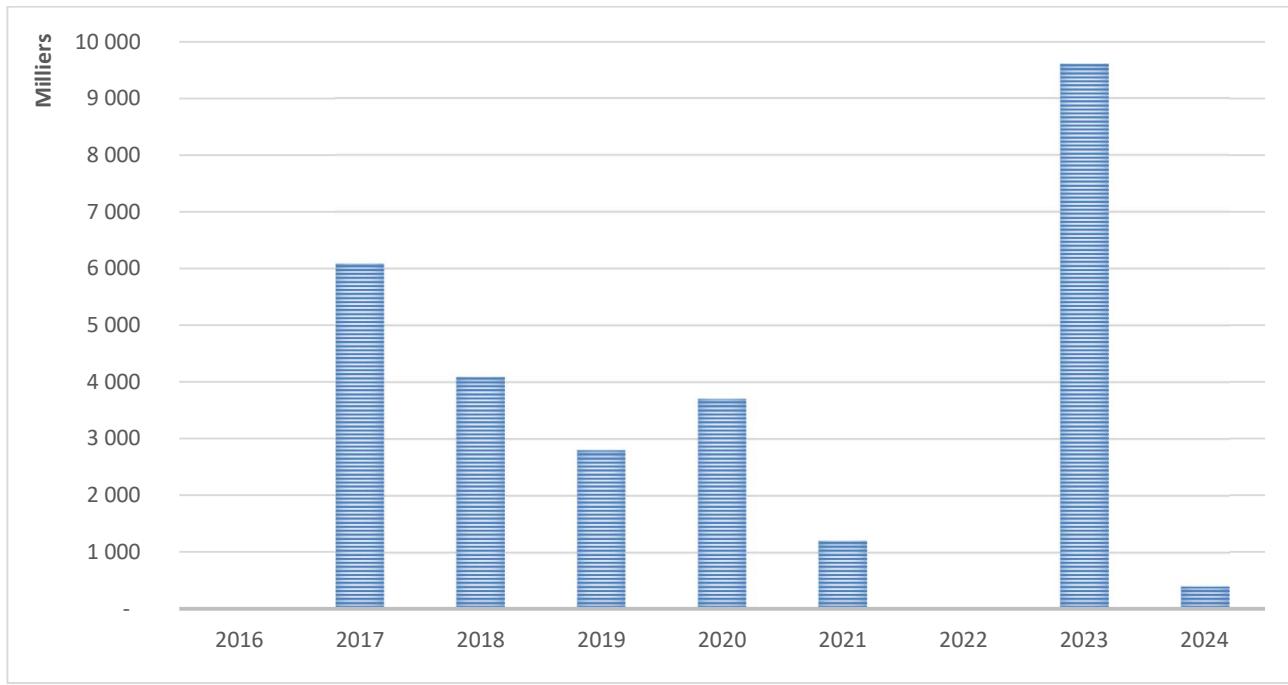
Les subventions d'investissement enregistrent une hausse de 2.6 M€ par rapport à 2023. Elles concernent principalement les projets suivants :

- ▶ 202206 – Requalification ZAC de Ther 4,1 M € perçus de nos différents partenaires,
- ▶ 201527 – 369 k€ perçus pour le programme de rénovation urbaine, dont 883 000 € de financement de l'Etat pour l'extension de la médiathèque Argentine

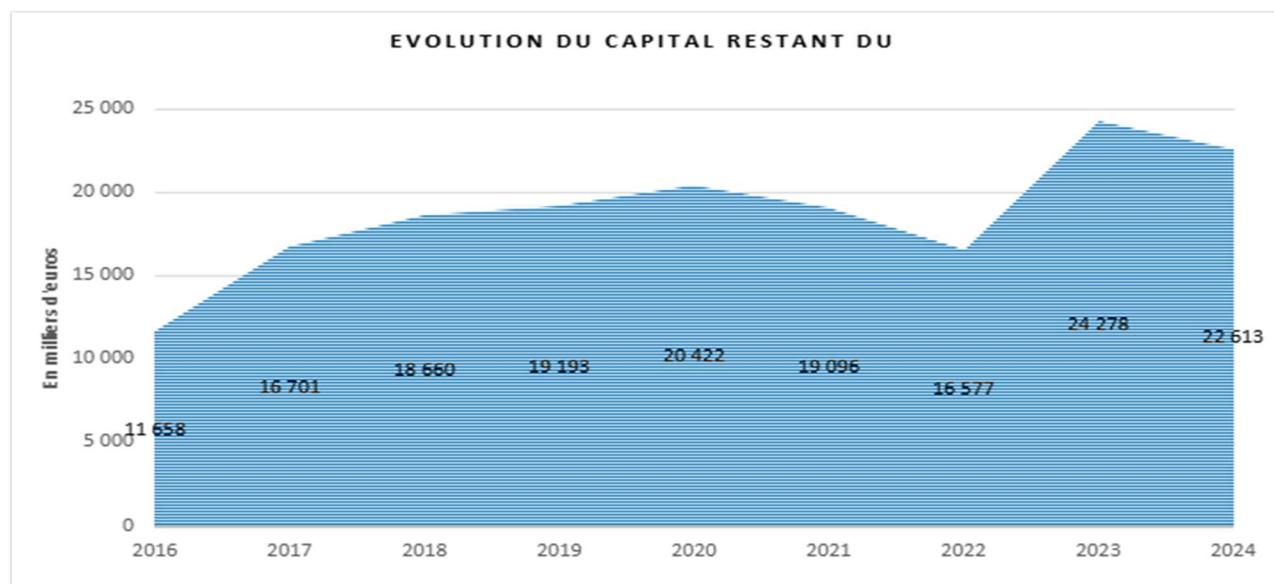
Ces recettes sont réalisées à hauteur de 54% compte tenu des modalités de versement des subventions. Les soldes des subventions pour la ZAC de Ther et le théâtre ne seront versés que sur production des PV de réception.

3.1.3. LE CHAPITRE 16 – EMPRUNTS ET DETTE (400 K€)

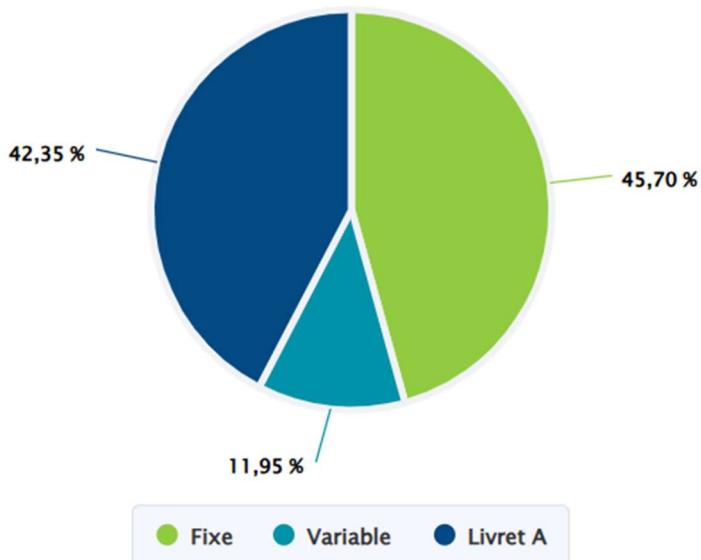
Seuls 400 k€ ont été encaissés en 2024 au titre de la dette ; ils correspondent au versement d'un contrat d'emprunt signé en fin d'année 2023 pour les travaux de la médiathèque Argentine.



L'encours de la dette atteint fin 2024 : 22,61 M€.



45.7% de la dette du budget principal est à taux fixe. La durée de vie moyenne est de 6 ans et 8 mois. La durée de vie résiduelle est de 13 ans et 1 mois.



Une analyse détaillée de la dette est proposée en partie IV.

3.1.4. LE CHAPITRE 45821621 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (525 K€)

Par définition, ces opérations sont équilibrées à terme. Elles concernent ici la délégation, par l'Etat, des aides à la pierre qui consistent à collecter et reverser ces aides.

3.1.5. LES CHAPITRE 040 ET 041 - OPERATIONS D'ORDRE (5,9 M€)

Ce chapitre enregistre des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement pour le chapitre 040 (dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité) et en section d'investissement pour le chapitre 041 (transfert des avances de marché de travaux vers les lignes définitives des travaux).

3.2. Les dépenses d'investissement

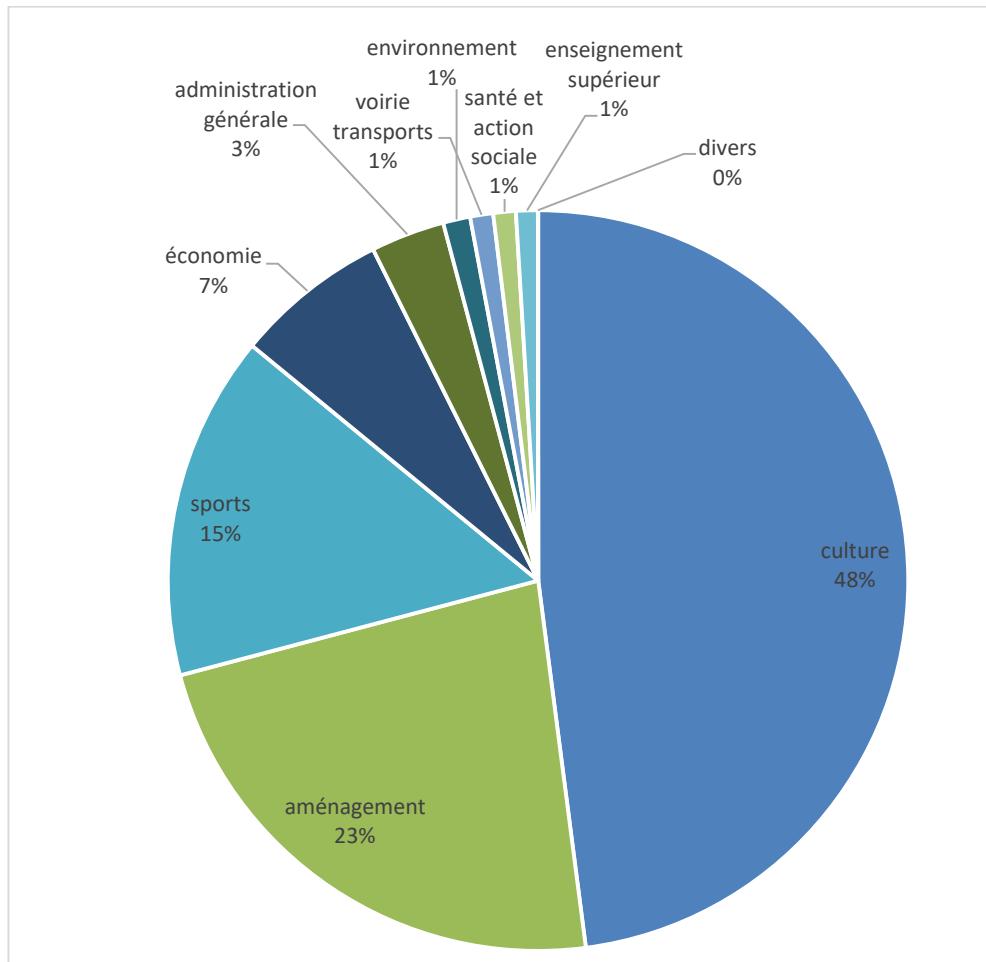
Dépenses d'investissement		2022 CA	2023 CA	2024		
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.
201403 à 202302	Dépenses d'équipement	18 603 001	19 289 997	26 873 526	20 678 261	77%
13	Remboursement subvention d'investissement			23 200		
16	Emprunts et dettes assimilées	2 529 087	2 361 004	2 208 042	2 086 484	94%
45821621	Opérations pour compte de tiers	730 964	293 768	575 240	307 970	54%
26	Titres et participation	411 313	-	5 000	5 000	100%
27	Autres immobilisation financières	-	8 000	52 000	41 000	79%
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		16 314 459	21 952 769	29 737 008	23 118 715	78%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 916 590	1 945 726	1 976 198	1 930 442	98%
041	Opération Patrimoniales	15 836	-	500 000	254 612	51%
Total dépenses d'investissement :		18 246 885	23 898 494	32 213 206	25 303 768	79%

3.2.1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (HORS OPERATIONS M14 : 0€)

Ces subventions sont celles versées au budgets annexe déchets et mobilités /transports. Elles n'ont pas été nécessaires en 2023 compte tenu des résultats cumulés de ces budgets en investissement.

3.2.2. OPERATIONS D'EQUIPEMENT ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES : 20,7 M€

La répartition par domaine d'intervention (hors dépenses d'ordre et d'emprunt) de cette programmation annuelle est la suivante :



► **La Culture : 9 ,9 M€** avec principalement :

- **Les travaux du Théâtre – opération 201403 (9 M €),**
- **Médiathèque Argentine – opération 201527 (239 k€)**
- Les autres dépenses couvrent l'acquisition d'équipements et le gros entretien des établissements culturels.

► **L'aménagement et services urbains : 4.7 M€** avec notamment :

- NPNRU (opération 201527) : 1.38 M€
- 1,12 M€ pour les aides à l'amélioration de l'habitat (opération 201606)
- La concession d'aménagement ZAC Vallée du Thérain opération 201602 pour 540 K€ ;
- Opération 201507 – Fonds de développement communautaire : 445 K€ ;
- Le PLUI (opération 202003) : 367 K€.

► **Le domaine sportif 3,1 M€** avec :

- 2,7 M € pour le fonds de concours versé à la ville de Beauvais pour la reconstruction de la piscine Bellier
- 68 k€ pour les gymnases

► **Le secteur économique : 1.4 M€** avec notamment,

- La requalification de la **ZAC de Ther** (opération 202206) pour **931 k€** ;
- **L'acquisition du matériel d'animation** (opération 202123) avec **140 K€** ;
- Les travaux sur les **zones d'activités** et la voirie communautaire (opération 202121) pour **95 000 €** ;

► **Services généraux** : **667 K€** pour financer les travaux d'entretien du siège de l'agglomération (rue Desgroux) ainsi que les besoins généraux et récurrents tels que le matériel informatique, le mobilier de bureau et les logiciels métiers.

► **Le fonds de concours voirie : 206 K€**

► **La santé : 204 K€** pour les équipements de santé dont 190 k€ pour les fonds de concours aux communes :

- 88 k € pour la maison de la santé à Milly sur Thérain
- 102 k € pour la maison de la santé à Hermes

► **L'enseignement supérieur 196 K€**

- **100 k€** pour l'équipement du campus d'avenir (**école des ponts**)
- **96 k€** versés à **l'institut UniLasalle** : pour le financement d'un espace numérique (NumLab)

Le tableau ci-dessous indique les dix principales opérations d'équipement réalisées en 2024 :

Libellé	2024
201403-NOUVEAU PROJET THEATRE	9 103 356
202209-EQUIPEMENTS AQUATIQUES	2 744 448
201527-PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE	1 614 829
201606-AIDE A L'HABITAT	1 121 635
202206-REQUALIFICATION ZAC DE THER	931 042
202117-DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	617 856

201602-ZAC VALLEE DU THERAIN		540 000
202203-Optimisation énergétique - chauffage - ventilation - climatisation		470 173
201507-FONDS DE DEVELOPPEMENT COMMUNUATAIRE		451 827
202115-SIG 2021-2026		370 038
202003-PLUi		366 544

3.2.3. LES DEPENSES FINANCIERES - CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 2,3 M€

Le chapitre 16 intègre essentiellement les échéances de **remboursement en capital**. Il représente 11 % du total des dépenses réelles d'investissement (cf partie IV).

3.3. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des AP	Crédits de paiement			
		CP réalisés au 31/12/2023	Crédits ouverts en 2024	Réalisés 2024	Restes à financer
201403 Nouveau projet théâtre	35 700 000	22 521 858	9 900 000	9 103 356	4 074 786
201507 Fonds de développement communautaire 2015-2021	1 989 767	1 788 152	0	148 623	52 992
201507B Fonds de développement communautaire 2021-2026	2 238 000	485 386	475 000	303 204	1 449 411
201527 Programmes de rénovation urbaine	9 800 000	2 955 776	2 579 000	1 614 829	5 229 395
201602 Concession d'aménagement zac vallées du Thérain	4 965 651	3 375 000	540 000	540 000	1 050 651
201606 Aides à l'habitat (2021-2026)	8 538 290	3 891 632	1 293 500	1 121 635	3 525 023
201907 Pole d'échange multimodal	4 662 400	207 800	200 000	147 000	4 307 600
202003 PLUi	1 355 000	362 596	590 000	275 453	716 951
202004 Innovation agricole	700 000	547 388	0	0	152 612
202005 Schéma directeur eaux pluviales	450 000	239 389	107 000	77 305	133 306
202110 Eaux pluviales programme pluriannuel 2021-2026	6 000 000	686 940	400 000	166 461	5 146 599
202111 Voirie fonds de concours 2021-2026	1 200 000	344 553	400 000	206 012	649 435
202115 SIG	918 512	91 453	608 800	370 038	457 021
202116 Immobilier d'entreprises	645 000	230 000	85 000	0	415 000
202121 Zones d'activités économiques	8 000 000	2 125 727	150 000	94 974	5 779 299
202125 Equipements de santé	400 000	67 281	252 900	203 745	128 975
202203 Optimisation énergétique CVC (chauffage/ventilation/climatisation)	1 800 000	657 300	552 800	470 173	672 527
202206 Requalification zac de Ther	13 200 000	10 088 281	1 160 000	931 042	2 180 677
202404 ISAGRI	1 300 000	0	0	0	1 300 000
202405 Liaison Picardie Roissy	1 251 000	0	210 040	183 369	1 067 631
202406 Participation VERIS	1 000 000	0	350 000	0	1 000 000
CHAP 20 Dépenses imprévues investissement	450 000	0	0	0	450 000

3.4. La situation de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI)

INTITULE	CREDITS VOTES 2024	CA2024	TOTAL PPI VOTE	Réalisé CA 2021 - CA 2024	SOLDE PPI
1-Prendre soin de l'Homme et de la Nature	8 999 655	6 816 449	34 235 261	17 289 167	16 946 094
1.1-Favoriser l'épanouissement, le bien-être et la citoyenneté	4 609 355	3 354 088	9 097 492	4 417 777	4 679 715
1.1.1 - Promouvoir une politique inclusive	34 084	-	100 000	36 220	63 780
1.1.2- Entretenir et rénover les équipements de proximité	4 318 371	3 150 344	8 289 789	3 962 031	4 327 758
1.1.3-Favoriser une offre de services de proximité	256 900	203 745	707 703	419 526	288 177
1.2-Conforter l'offre de logements sur le territoire	2 917 500	2 745 635	16 453 502	8 990 730	7 462 772
1.2.1- Soutenir la construction et la rénovation de logement	2 917 500	2 745 635	16 453 502	8 990 730	7 462 772
1.3-Préserver l'environnement	1 472 800	716 726	8 684 267	3 880 660	4 803 606
1.3.1- Encourager le bas carbone	962 800	470 173	4 357 170	2 218 722	2 138 448
1.3.2- Entretenir durablement les espaces	3 000	2 788	61 624	8 331	53 293
1.3.3- Aménager durablement les réseaux d'eaux et d'assainissement	507 000	243 766	2 615 473	1 170 094	1 445 378
1.3.4- Déchets -Encourager les initiatives et les comportements durables	-	-	1 650 000	483 514	1 166 486
2 - Prendre soin des communes et de la ruralité	2 624 461	1 751 336	16 011 330	5 681 232	10 330 098
2.1-Mettre en valeur le territoire	2 414 421	1 567 967	13 197 330	5 497 863	7 699 467
2.1.1- Aménager le territoire	1 819 385	1 128 675	5 338 123	2 601 105	2 737 018
2.1.2-Aménager l'espace urbain	595 036	439 292	7 859 207	2 896 757	4 962 450
2.2-Promouvoir de nouvelles mobilités	210 040	183 369	2 814 000	183 369	2 630 631
2.2.1-Aménager et animer le territoire	210 040	183 369	2 814 000	183 369	2 630 631
3-Conforter l'attractivité de notre territoire	12 976 794	10 867 053	44 586 448	31 564 713	13 021 735
3.1-Assurer un développement harmonieux du territoire	664 717	324 838	1 934 256	803 191	1 131 065
3.1.1-reconcilier économie et écologie	-	-	203 016	203 016	-

3.1.2-Promouvoir l'éco-tourisme	494 718	215 827	1 083 560	308 458	775 102
3.1.3- Encourager le dynamisme de l'agglomération	169 999	109 010	647 680	291 716	355 964
3.2-Affirmer l'identité du territoire	10 555 077	9 317 191	18 739 855	14 035 402	4 704 453
3.2.1- Promouvoir les équipements rayonnants	10 555 077	9 317 191	18 739 855	14 035 402	4 704 453
3.3-Promouvoir un développement économique clé des transitions et de la résilience territoriale	1 757 000	1 225 024	23 912 337	16 726 120	7 186 217
3.3.1- promouvoir et développer un enseignement supérieur de qualité et une offre de formation diversifiée	332 000	196 188	2 505 364	2 397 514	107 850
3.3.2- Accompagner la création d'emploi par la requalification des locaux et zones d'activité	1 425 000	1 028 836	21 406 973	14 328 606	7 078 367
4-Promouvoir une administration durable	2 184 296	1 094 800	5 483 237	2 626 937	2 856 300
4.1-Garantir la santé des agents et leur sécurité au travail	30 215	14 358	212 785	72 557	140 228
4.1.1- Développer une politique de prévention	340	-	27 291	7 048	20 243
4.1.2- Garantir la sécurité pour tous	29 875	14 358	185 494	65 509	119 985
4.2-Contribuer à la préservation de l'environnement	198 046	96 932	847 727	426 428	421 299
4.2.1- Renouvellement des matériels	198 046	96 932	847 727	426 428	421 299
4.3-Améliorer la qualité de vie au travail	1 843 605	983 511	4 312 952	2 127 953	2 184 999
4.3.1- aménager les espaces de travail	536 613	133 016	1 255 594	315 912	939 682
4.3.2-Développer de nouvelles technologies	1 301 043	849 555	3 031 929	1 805 804	1 226 125
4.3.3- Encourager les mobilités douces	5 950	940	25 429	6 237	19 192
4.4-Dépenses imprévues	112 429	-	109 773	-	109 773
4.4.1-Provisions pour imprévus	112 429	-	109 773	-	109 773
Total général	26 785 206	20 529 638	100 316 276	57 162 049	43 154 227

II. LES AUTRES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ERIGÉS EN BUDGET ANNEXE

1. Le budget annexe Déchets

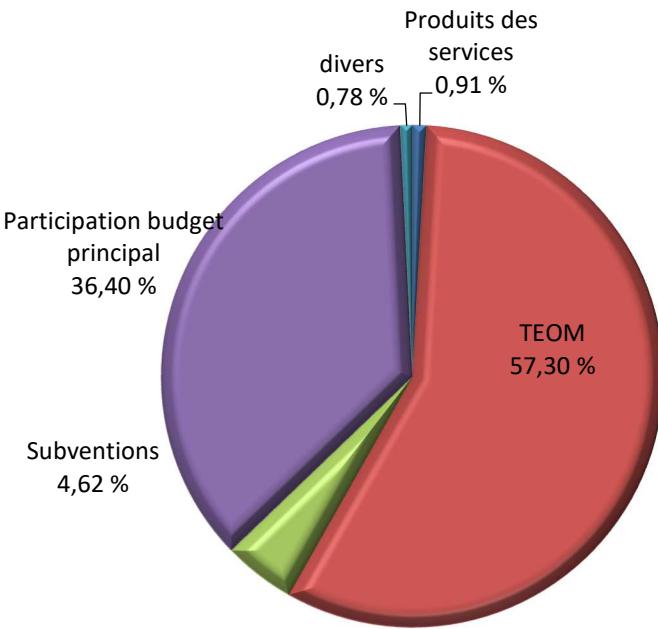
Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	771 153	536 210	1 307 362		1 307 362
Investissement	642 233	-694 286	-52 053	-102 028	-154 081
Total	1 413 386	-158 076	1 255 310	-102 028	1 153 281

1.1. Les recettes (fonctionnement et investissement)

Chapitre		2023 CA	2024		
			Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges		-	14 563	-
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	146 949	155 000	126 000	81%
73	TEOM	7 581 973	7 963 631	7 970 974	100%
74	Dotations, subventions et participations	433 697	250 000	642 077	257%
75	Autres produits de gestion courante	523	-	13 153	-
75	Participation budget principal	5 198 025	5 062 769	5 062 769	100%
77	Produits exceptionnels				-
10	Dotations, Fonds divers	25 530	100 000	80 474	80%
<i>S/total recettes réelles :</i>		13 386 697	13 531 400	13 910 011	103%
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	-	13 505	13 505	100%
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert	401 204	250 000	230 312	92%
Total recettes :		13 787 901	13 794 905	14 153 828	103%

Les recettes totales (fonctionnement et investissement) augmentent de 3% par rapport à 2023 (+ 366 k €).

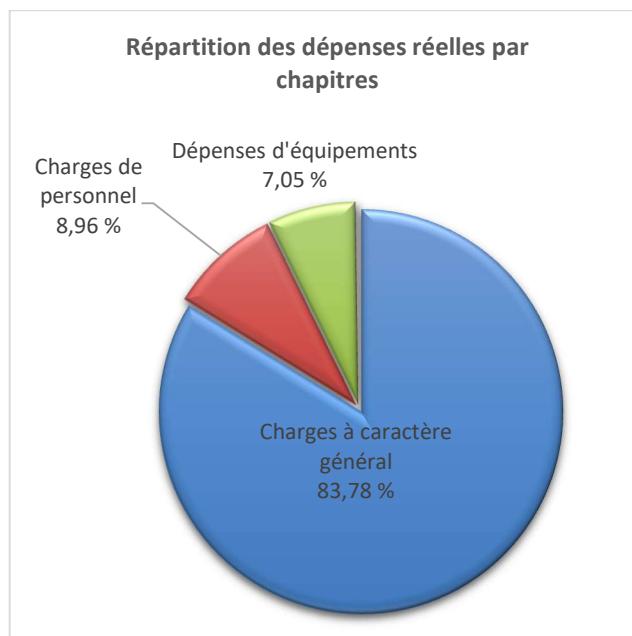
Répartition des recettes réelles



- ▶ Avec plus de 57% la **TEOM** est la principale recette de ce budget. Elle est en augmentation de 5% par rapport à 2023 (+ 389 k€) ; comme la taxe foncière, elle est revalorisée en fonction de l'inflation ; en revanche, le taux est resté inchangé.
- ▶ Les subventions perçues surtout via le SMDO sont en augmentation de 48% (+208 k €) Les versements du SMDO interviennent selon un calendrier que nous ne maîtrisons pas et sur des dépenses réalisées un , voire deux ans plus tôt ;
- ▶ Les produits des services sont ceux des déchetteries et de la recyclerie et atteignent 126 k€ en diminution (-14%) ;
- ▶ Ces recettes ne sont pas suffisantes pour financer ce budget, et en particulier les augmentations des dépenses et charges de personnel. Ainsi, la **subvention du budget principal** atteint 5 M€ en 2024, soit une diminution de 3% et - 135 k€ par rapport à 2023. Elle représente une part importante de ce budget (36%).

1.2. Les dépenses (fonctionnement et investissement)

Chapitre	2023 CA	2024			Taux réal.
		Crédits ouverts	CA		
011	Charges à caractère général	11 579 786	12 025 219	11 785 893	98%
012	Charges de personnel	1 022 795	1 271 927	1 260 135	99%
65	Autres charges de gestion courante	18 731	168 912	30 491	18%
20 à 23	Dépenses d'équipement	254 868	1 478 728	991 568	67%
<i>S/total dépenses réelles :</i>		<i>12 876 180</i>	<i>14 944 786</i>	<i>14 068 088</i>	94%
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	401 204	250 000	230 312	92%
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert	-	13 505	13 505	100%
Total dépenses :		13 277 384	15 208 291	14 311 905	94%



- ▶ Avec près de 84% les **charges à caractère général** constituent la plus grosse part des dépenses. Elles couvrent toutes les prestations et les achats liés à la collecte et au traitement des déchets. Elles atteignent un montant de 11,8 M€. Elles sont en augmentation de 2% (+206 k€).
- ▶ Les **frais de personnel** sont en augmentation de 23% (+ 237 k€)
- ▶ Les **dépenses d'équipement** prennent une part plus importante dans les dépenses (7 % en 2024 au lieu 2% en 2023). En 2024, 500 k€ ont été dépensés pour l'acquisition d'un terrain à Litz pour la

construction d'une future déchetterie. Le reste correspond aux acquisitions de bacs et aux travaux sur les déchetteries et points d'apport volontaires pour un montant de 492 k€ .

2. Les budgets annexes de zone

Ces budgets couvrent les zones d'activités en cours de travaux et de commercialisation et sont dits de « stocks ». Cette comptabilité conduit en fonctionnement à un équilibre budgétaire par des opérations d'ordre « de stocks ». Seules vous sont présentées les opérations réelles.

Ces budgets vous sont présentés sous la forme d'un bilan prévisionnel de zone. Le résultat de clôture estime le déficit qui sera à financer par le budget principal.

2.1. La zone du haut ville (les larris)

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2023		-899 721
2024		
Travaux de revêtement	527	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	121 098	
Cessions parcelles		1 023 547
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2024		2 201
2025		
Remb. avance budget principal	2 050 000	
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2025		-2 047 799

2.2. La zone de Beauvais Tillé – NOVAPARC

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2023		-2 910 278
2024		
Etudes de sols, fouilles, ,,,	298 695	77 932
Eclairage public	14 430	
Dépenses diverses	40 760	
Remboursement emprunt	222 587	
Intérêts emprunts	84 019	
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-3 492 837

2025		
Aménagement (Fouilles+ redevance)	1 011 000	
Eclairage public	13 600	
Dépenses diverses	65 807	
Remboursement emprunt	233 927	
Intérêts emprunts	52 255	
Acquisitions et cessions de terrains	1 096 500	844 934
Versements avances du budget principal		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2025		-5 120 992
2025 à 2038 :		
Acquisitions et cessions de terrains		18 479 026
Travaux aménagements	21 991 910	
Frais divers (archéo, intérêts emprunt, taxes foncières, éclairage public, ...)	8 494 324	
Convention participation terrains hors maîtrise foncière CAB		1 514 038
Remboursement avances du budget principal +remboursement emprunt	7 326 546	
Résultat de clôture au 31/12/2038 (déficit prévisionnel) (1)		-28 061 700

(1) Tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation de la ZAC validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2017

2.3 La zone d'activités technologiques -AGROPARC

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2023		-585 838
2024		
Frais de fonctionnement	5 575	0
Résultat de prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-591 413
2025		
Frais de fonctionnement	16 751	0
Résultat de prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-608 164
2026-2027		
Divers travaux	126 016	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	20 000	
Cessions parcelles (29€ / m ²)		870 000
Résultat de clôture au 31/12/2027		115 820

2.4 La zone Saint Mathurin

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2023		-1 467 956
2024		

Travaux (1)	1 734 328	1 200
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP,...)	2 598	
Terrains		2 433 672
Emprunts		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-770 010
<u>2025</u>		
Travaux (1)	300 000	
Etudes, fouilles	27 000	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP,...)	20 000	
Terrains		1 107 560
Emprunts		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2025		-9 450
<u>2026 à 2028</u>		
Travaux (1)		
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP)	879 000	
cessions parcelles		309 868
Emprunts		
Résultat de clôture au 31/12/2028 (déficit prévisionnel)		-578 582

(1) tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation de la ZAC validé par le conseil communautaire du 8 décembre 2016

2.5. Les zones d'activités transférées

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2023		-1 357 656
<u>2024</u>		
Travaux	29 466	
Frais divers	5 134	
Ventes de parcelles		518 005
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2024		-874 252
<u>2025</u>		
Frais divers	20 000	
Ventes de parcelles		701 995
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2025		-192 257
<u>2026</u>		
Travaux	10 000	
Frais divers	5 000	
Ventes de parcelles		
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2025		-207 257

III. LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

1. Le budget annexe assainissement

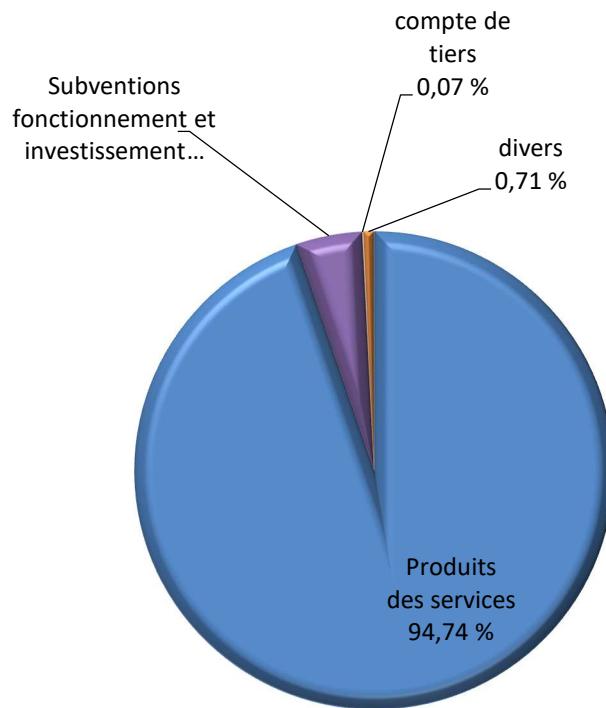
1.1. Les résultats du budget annexe assainissement

Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	3 727 500	1 065 940	4 793 439		4 793 439
Investissement	2 119 134	-4 202 629	-2 083 495	-1 982 573	-4 066 068
Total	5 846 634	-3 136 689	2 709 945	-1 982 573	727 372

1.2. Les recettes (Fonctionnement et investissement)

Chapitre	2023 CA	2024		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013 Atténuations de charges	17 395	2 000	21 363	1068%
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	6 585 118	6 816 560	7 593 884	111%
74 Dotations, subventions et participations	582 104	19 550	192 651	985%
75 Autres produits de gestion courante	1	-	1	-
77 Produits exceptionnels	-	144 121	27 235	19%
78 Reprises sur provisions et dépréciations	-	7 978	7 978	100%
10 Dotations, Fonds divers	2 668 578	-	-	-
13 Subventions d'investissement	133 092	790 000	166 027	21%
16 Emprunt et dette	5 375 755	4 527 943	-	0%
45 Opérations pour comptes de tiers	449 822	267 000	6 000	2%
<i>S/total recettes réelles :</i>	<i>15 811 865</i>	<i>12 575 152</i>	<i>8 015 139</i>	<i>64%</i>
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	384 704	484 793	345 396	71%
041 Opérations patrimoniales	-	400 000	139 478	35%
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	1 624 840	1 768 718	1 661 971	94%
Total recettes :	17 821 409	15 228 663	10 161 984	67%

Répartition des recettes réelles

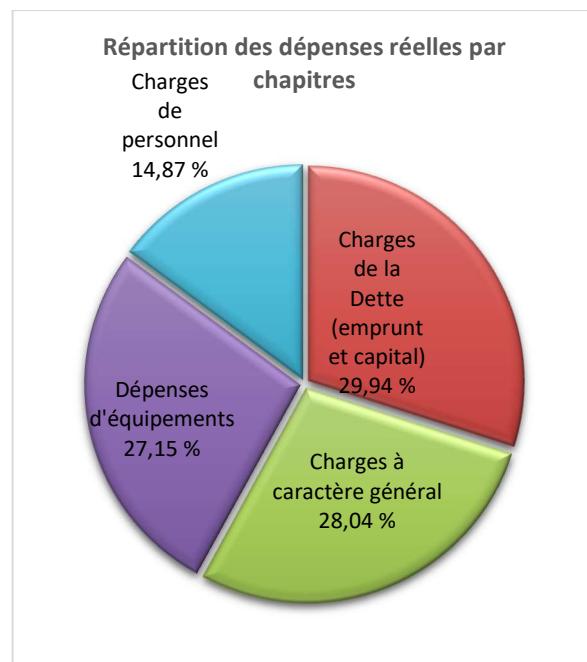


- ▶ La quasi-totalité des recettes (95%) provient des recettes des produits des services avec :
 - La redevance assainissement qui atteint, en 2024, 5,5 M€ contre 5,9 M€ en 2023. Réalisée à hauteur 94 % par rapport aux prévisions budgétaires, elle est en diminution de 7% suite à une baisse des volumes vendus par Véolia. Les diverses autres recettes sont celles notamment des participations des constructeurs et le remboursement des branchements. Elles sont en augmentation de 15% (+1 M€)
 - Les subventions viennent surtout de la prime épuration versée par l'Ademe et de l'agence de l'eau sur les investissements
 - Les comptes de tiers sont des travaux réalisés pour des tiers, à terme équilibrés.

1.3. Les dépenses (Fonctionnement et investissement)

Chapitre	2023 CA	2024		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011 Charges à caractère général	3 255 939	3 305 280	3 047 016	92%
012 Charges de personnel	1 423 056	1 712 303	1 615 806	94%
65 Autres charges de gestion courante	17 107	61 012	13 217	22%

66	Charges financières	437 601	643 684	603 262	94%
67	Charges Exceptionnelles	6 864	307 500	181 296	59%
68	Provisions	11 537	-	-	
16	Emprunt et dette	2 432 274	2 680 369	2 651 239	99%
20 à 23	Dépenses d'équipement	3 371 209	9 424 770	2 951 018	31%
45	Opérations pour comptes de tiers	176 493	286 868	88 974	31%
<i>S/total dépenses réelles :</i>		11 132 080	18 421 786	11 151 828	61%
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	1 624 840	1 768 718	1 661 971	94%
041	Opérations patrimoniales	-	400 000	139 477	35%
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert	384 704	484 793	345 396	71%
Total dépenses :		13 141 624	21 075 297	13 298 673	63%



- ▶ Les charges de la dette représentent la plus grosse part du budget avec près de 30% (3.25 M€). Notons que ces dépenses augmentent de 13%.
- ▶ Les charges à caractère général, avec 3 M€ et en diminution de 6% (-209 000€) constituent le deuxième poste de dépenses. Cette diminution s'explique surtout par celle des fluides, des prestations de service et de l'achat de petit équipement.
- ▶ 27% des dépenses sont consacrés à l'investissement avec près de 3 M€ :
 - 695 k€ pour la fin des travaux de construction de la STEP de la Neuville en Héz

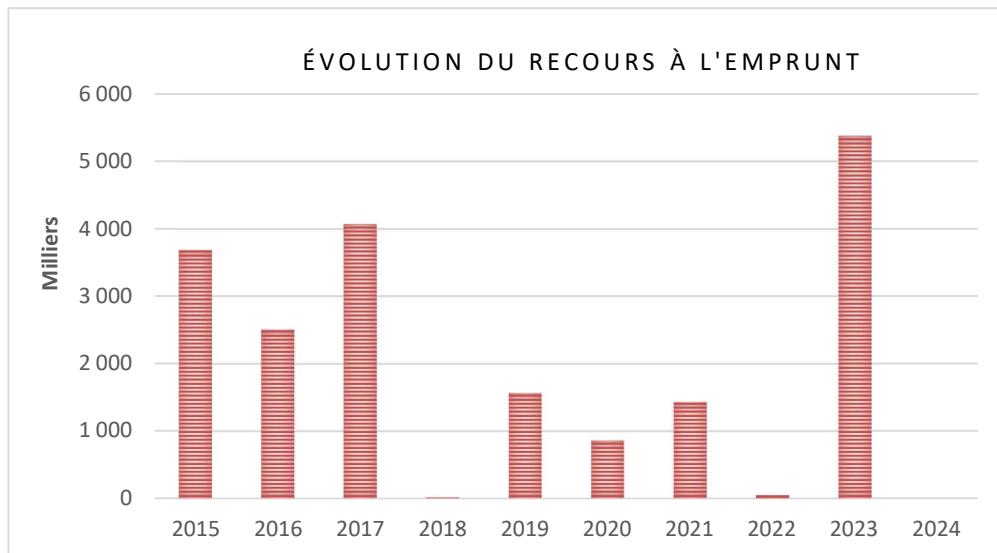
- 476 k € pour les travaux sur les branchements
 - 463 k€ pour les travaux sur les réseaux
 - 830 k€ pour les travaux sur les stations d'épuration.
- Les charges de personnel, avec près de 15% sont en augmentation de 193 000 € (+14%).

1.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des AP	Crédits de paiement			
		CP réalisés au 31/12/2023	Crédits ouverts en 2024	Réalisés 2024	Restes à financer
A20201 STEP la Neuville en Hez	4 778 000,00	2 788 501,53	1 000 000,00	694 564,66	1 294 933,81

1.5. La dette

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2024



L'encours de l'emprunt est de 21,36 M€ au 31/12/2024.

La durée de vie moyenne des emprunts est de 5 ans et 5 mois. La durée de vie résiduelle sur ce budget est de 10 ans et 3 mois.

2. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-1 313	8 886	7 573		7 573
Investissement	72 317		72 317		72 317
Total	71 004	8 886	79 890	0	79 890

Les recettes de fonctionnement de ce budget totalisent 88 k€ provenant essentiellement de la redevance d'assainissement non collectif. Les dépenses totalisent 79 k€ et financent les frais de personnel et de maintenance de la station. Il n'y a pas eu de besoin en investissement en 2023.

3. Le budget annexe eau potable

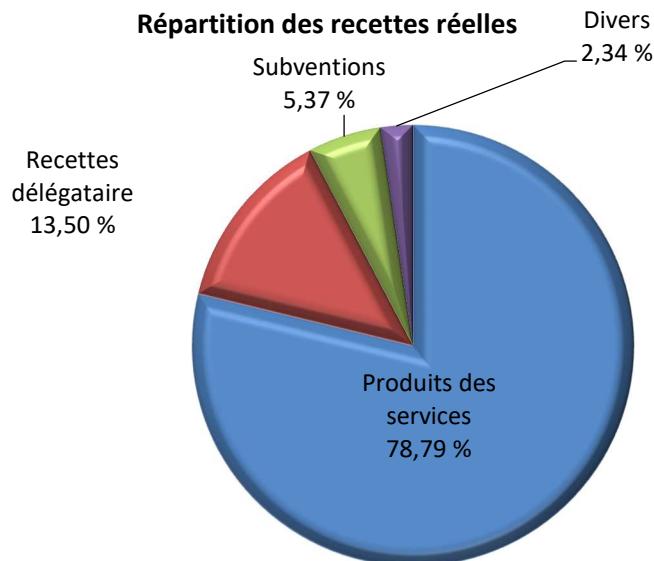
3. 1. Les résultats du budget annexe eau potable

Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	1 155 568	-58 677	1 096 891		1 096 891
Investissement	712 044	-726 080	-14 036	-336 498	-350 534
Total	1 867 612	-784 757	1 082 855	-336 498	746 357

3.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)

Chapitre	2023 CA	2024		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	1 331 402	1 425 500	1 224 483	86%
74 Subvention d'exploitation		-	56 000	
75 Autres produits de gestion courante	105 138	-	223 427	-
77 Produits exceptionnels	98	1 800	17 803	989%
10 Dotations, Fonds divers	1 092 810	4 966	4 966	100%
13 Subventions d'investissement	118 039	1 772 000	27 410	2%
16 Emprunt et dette	-	9 439 061	-	0%

<i>S/total recettes réelles :</i>	2 647 487	12 643 327	1 554 088	12%
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	121 518	162 092	59 999	37%
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	1 049 736	918 603	859 092	94%
041 Opérations patrimoniales	22 679	-	-	-
Total recettes :	3 841 420	13 724 022	2 473 180	18%

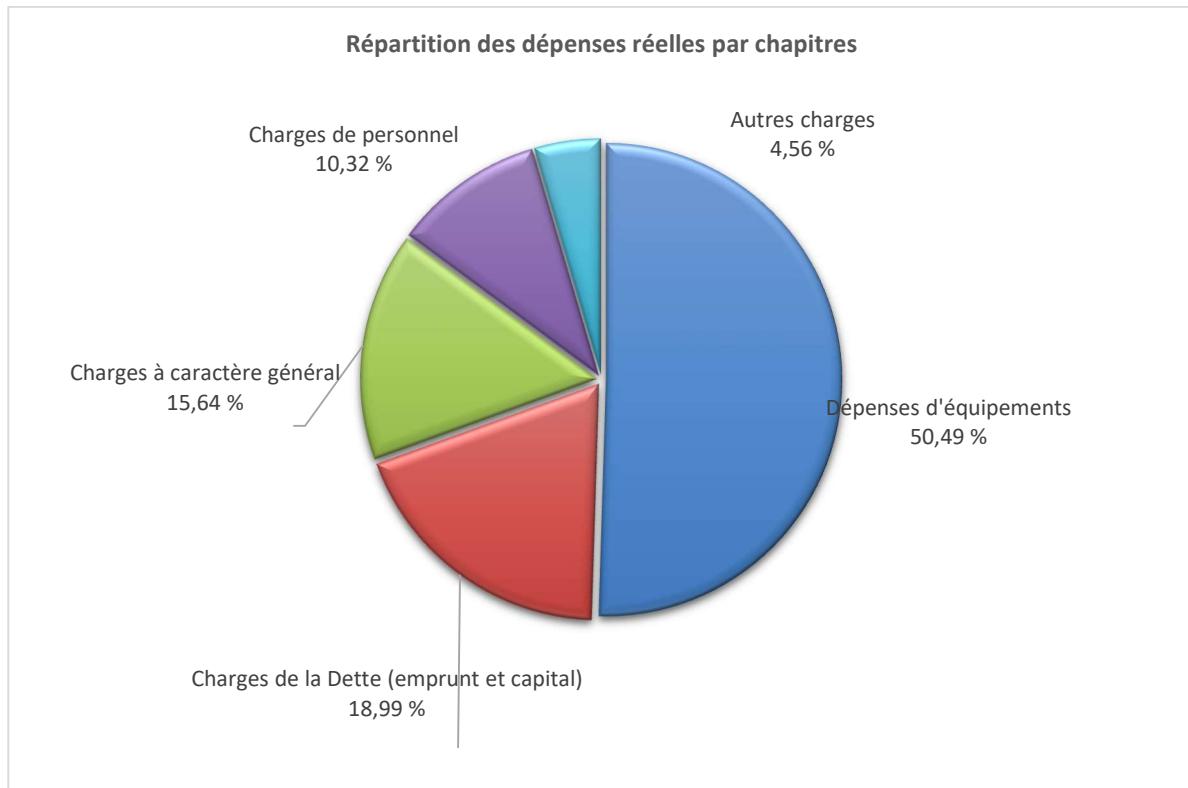


- ▶ Près de 79% des recettes proviennent des produits des services avec le produit de la vente d'eau aux abonnés pour 1.2 M€ :
- ▶ Les subventions sont celles de l'agence de l'eau
- ▶ Les recettes "délégataire" portent sur le versement de l'excédent de fin de DSP de Véolia.

3.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement)

Chapitre	2023 CA	2024		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011 Charges à caractère général	329 330	713 981	365 807	51%
012 Charges de personnel	141 730	254 811	241 269	95%
014 Atténuation de produits	6 548	10 700	-	0%
65 Autres charges de gestion courante	512	60 712	746	1%
66 Charges financières	79 782	94 470	69 353	73%
67 Charges Exceptionnelles	-	155 121	104 121	67%

16	Emprunt et dette	470 398	374 813	374 812	100%
20 à 23	Dépenses d'équipement	730 692	6 744 531	1 180 937	18%
26	Participations et créances rattachées à des participations		1 800	1 800	100%
27	Autres immobilisations financières		6 100 000		
45	Opérations pour comptes de tiers	900	-	-	
<i>S/total dépenses réelles :</i>		1 759 893	14 510 939	2 338 846	16%
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	1 049 736	918 603	859 092	94%
041	Opérations patrimoniales	22 679	-	-	
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert	121 518	162 092	59 999	37%
Total dépenses :		2 953 825	15 591 634	3 257 937	21%



- ▶ La plus grosse part des dépenses (50%) avec près de 1,18 M€ est consacrée aux dépenses d'équipements pour le renouvellement et l'amélioration de l'existant, les travaux de protection et de sécurité et pour le matériel de transports
- ▶ Les charges de la dette sont le deuxième poste de dépenses. Notons que ces dépenses diminuent de 19% par rapport à 2023. Au 31/12/2024, le capital restant dû s'élève à 4.09 M€. La durée de vie résiduelle des emprunts est de 11 ans et 7 mois et la durée de vie moyenne est de 6 ans et 1 mois.
- ▶ Les charges à caractère général sont en augmentation de 11 % (+ 36 k€). Elles couvrent les prestations de services (contrôle sanitaire, l'achat de charbon, les frais de maintenance , ...)
- ▶ Les charges de personnel sont en augmentation de près de 100 k€ (+70M€) dont 57K€ de remboursement de frais de personnel du budget eau vers le budget principal non réalisé en 2023.

4. Le budget annexe Mobilités et transports

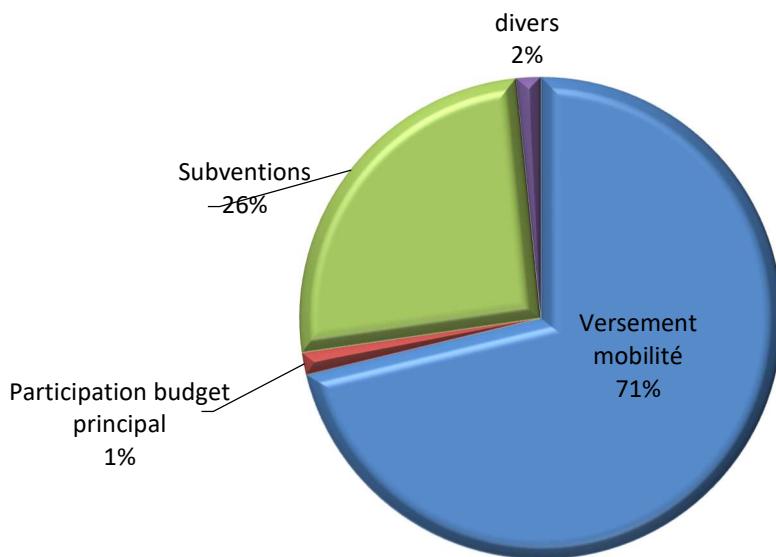
4.1. Les résultats du budget annexe Mobilités et transports

Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	1 978 772	87 617	2 066 390		2 066 390
Investissement	1 584 854	448 829	2 033 684	-89 815	1 943 869
Total	3 563 627	536 447	4 100 073	-89 815	4 010 258

4.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)

Chapitre	2023 CA	2024		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013 Atténuations de charges	-	-	-	-
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	19 417	91 000	83 401	92%
73 versement mobilités	9 414 509	8 481 000	8 905 804	105%
74 Dotations, subventions et participations	2 849 284	3 221 040	3 301 363	102%
75 Autres produits de gestion courante	134 722	372 426	107 511	29%
77 Produits exceptionnels	811 044	304 392	10 888	4%
78 Reprie provision		32	32	100%
10 Dotations, Fonds divers	194 285	1 000	1 345	134%
13 Subventions d'investissement	376 800	442 500	89 728	20%
<i>S/total recettes réelles :</i>	<i>13 800 061</i>	<i>12 913 390</i>	<i>12 500 072</i>	<i>97%</i>
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	445 871	563 944	414 342	73%
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	1 127 718	1 231 114	1 102 346	90%
Total recettes :	15 373 650	14 708 448	14 016 760	95%

Répartition des recettes réelles

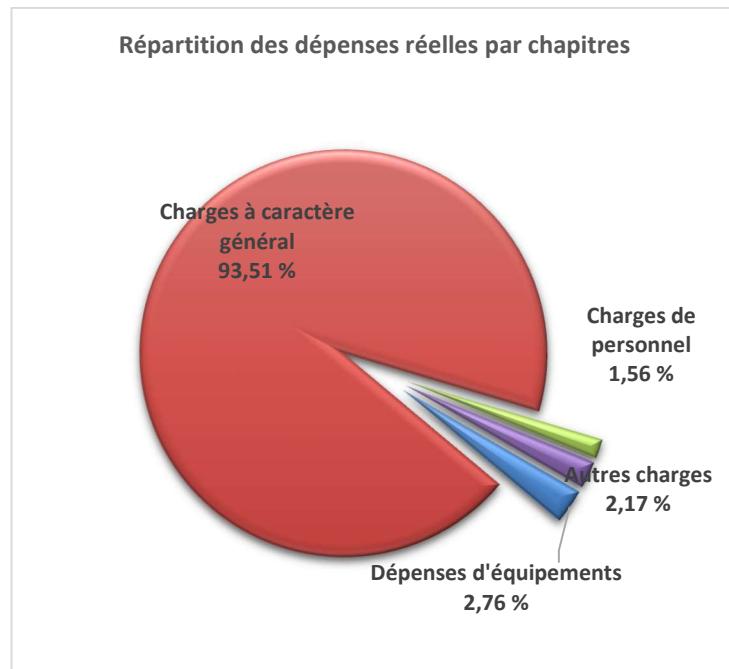


- ▶ 71% des recettes proviennent du versement mobilité, et sont en baisse de 500 k€. Cette évolution est due à une erreur d'écriture de rattachement de 537 850 € qui a été fléchée sur le versement mobilité en 2023 alors qu'elle aurait dû l'être sur les subventions. Corrigé de cette erreur, le versement mobilité atteint en fait 9,4 M€ en augmentation de 7% et représente 76% des recettes.
- ▶ Les subventions sont la deuxième recette de ce budget. Elles proviennent essentiellement de la Région, du SMTCO et de l'Etat (108 k€).
- ▶ La participation du budget principal couvre 1% du budget

4.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement)

Chapitre	2023	2024			Taux réal.
		CA	Crédits ouverts	CA	
011 Charges à caractère général	11 509 552	12 204 797	11 187 651	92%	
012 Charges de personnel	81 300	226 007	186 694	83%	
014 Atténuation de produits	112 000	80 000	25 659	32%	
65 Autres charges de gestion courante	130 427	1 108 688	181 303	16%	
67 Charges Exceptionnelles	-	162 000	52 071	32%	
20 à 23 Dépenses d'équipement	1 491 765	690 150	330 248	48%	
S/total dépenses réelles :	13 325 043	14 471 642	11 963 626	83%	
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	1 127 718	1 231 114	1 102 346	90%	
041 Opérations patrimoniales	445 871	-	-	-	

040	Investissement Opérations d'ordre de transfert		563 944	414 342	73%
	Total dépenses :	14 898 632	16 266 700	13 480 314	83%



- ▶ La quasi totalité des dépenses concerne les charges à caractère général. Parmi ces dernières, 10 M€ sont fléchés sur la CSP en augmentation de 1%.
- ▶ 2 % concernent les dépenses d'équipement. Les bus commandés en 2024 ne seront payés qu'en 2025 ce qui explique le faible montant de ces charges.
- ▶ Les autres charges sont celles nécessaires au fonctionnement régulier du service
- ▶ Les frais de personnel représentent une charge minime de ce budget avec 1.56%

4.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

	Autorisation de programme	Crédits de paiement				
		Total cumulé	Montant des AP	CP réalisés au 31/12/2023	Crédits ouverts en 2024	Réalisés 2024
	Acquisition de bus	9 000 000	1 179 347	0	0	7 820 653
	PLUi - plan de déplacement	350 000	120 774	59 220	59 220	170 006
	Travaux d'aménagement Trans'oise	1 320 000	3 704	0	0	1 316 296

5. La station gaz naturel pour véhicules (GNV)

Section	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	626 968	-226 951	400 017		400 017
Investissement	90 118	-18 696	71 422		71 422
Total	717 086	-245 647	471 439	0	471 439

Ce budget couvre, en dépenses de fonctionnement, l'achat de gaz, les frais de fonctionnement de la station et la rémunération de l'exploitant pour un montant total de 938 k€. La vente de gaz en recettes atteint en 2024 693 k€.

Les autres crédits couvrent des opérations d'ordre comptable.

IV. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE 2024

1. La dette globale

Tous budgets confondus, l'encours de dette est de 49 739 001,63 € au 31/12/2024 ; contre 54 679 742,35 € au 31/12/2024, soit une baisse de 9%.

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
49 739 002 €	2,47 %	10 ans et 3 mois	5 ans et 6 mois	101

Répartition par budget :

- Emprunts auprès des organismes financiers

	Encours fin 2023	Encours fin 2024	Ecart en €	Ecart en %
Budget principal	24 277 665 €	22 612 583 €	- 1 665 082 €	-6.85 %
BA Assainissement	24 038 169 €	21 359 909 €	- 2 678 260 €	-11.14%
BA Eau potable	4 469 052 €	4 094 240 €	- 374 812 €	-8.38%
BA zone de Beauvais Tillé	1 894 856 €	1 672 269 €	- 222 587 €	-11.75%
Total emprunts bancaires	54 679 742 €	49 739 002 €	- 4 940 740 €	- 9.03%

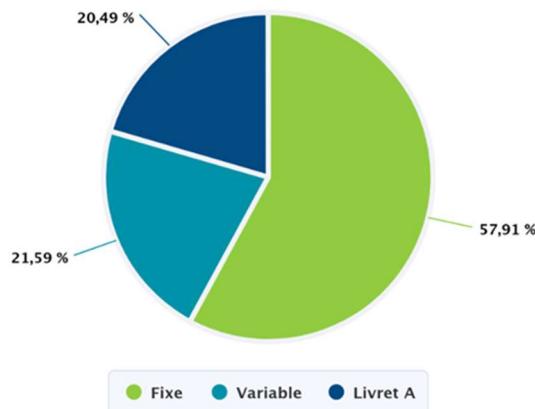
- Avances du budget principal aux budgets annexes
- Ces avances sont inscrites en recette au chapitre 16 des budgets annexes (et en dépense au chapitre 27 du budget principal, ce qui est neutre dans la consolidation).

	Encours fin 2023	Encours fin 2024	Ecart en €	Ecart en %
BA zone de Beauvais Tillé	6 100 000 €	6 100 000 €	0 €	0%
BA zone de Haut Villé	2 050 000 €	2 050 000 €	0 €	0%
Total avance du budget principal	8 150 000 €	8 150 000 €	0 €	0%

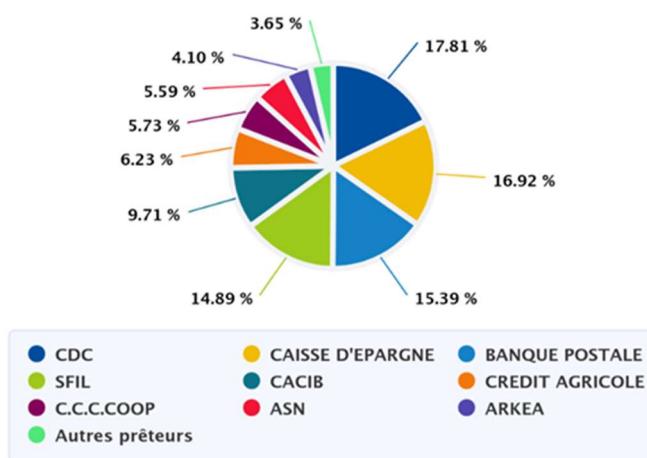
Il n'y a eu aucun mouvement en 2024.

Dette par type de risque

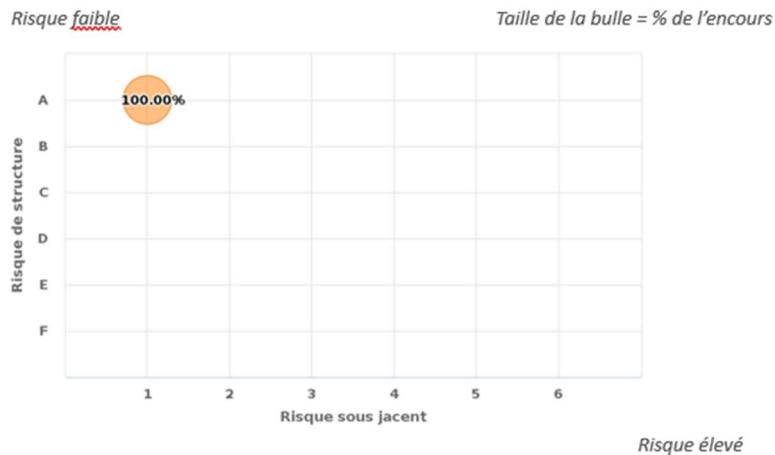
Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	28 805 734.31 €	57,91 %	1,49 %
Variable	10 740 767.22 €	21,59 %	3,98 %
Livret A	10 192 500.10 €	20,49 %	3,65 %



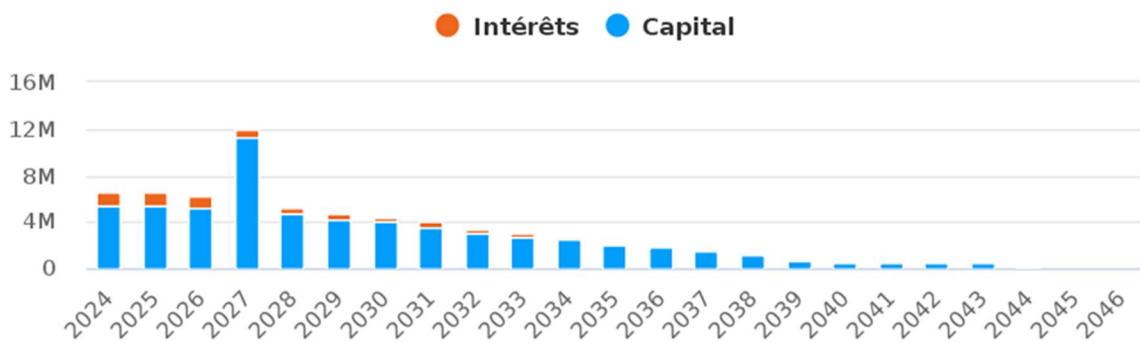
Répartition par prêteur



Dette selon la charte de bonne conduite : La dette est entièrement sécurisée, 100% des produits sont catégorisés A1 selon la charte Gissler, soit la cotation la plus sécurisée.



Profil d'extinction : pour les emprunts en cours, sur la base des anticipations de marché à ce jour, la dette serait éteinte en 2046.



Le pic en 2027 correspond à un prêt relais subvention pour le budget eau potable.

2. La dette du Budget principal

Un contrat d'emprunt de 400 K€ a été souscrit en décembre 2023 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la restructuration de la médiathèque Argentine, avec un versement des fonds intervenu au 1er février 2024.

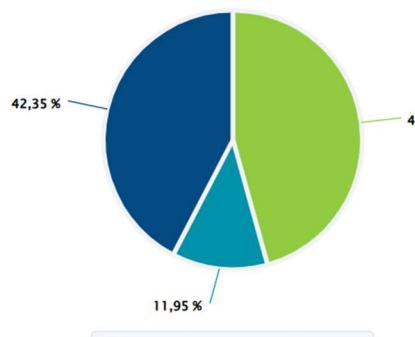
L'encours de dette du budget principal au 31/12/2024 s'élève à 22 612 583,23 € contre 24 277 665,46 € au 31/12/2023, soit -6,86%.

Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Encours de dette	24 277 665 €	22 612 583 €	↘

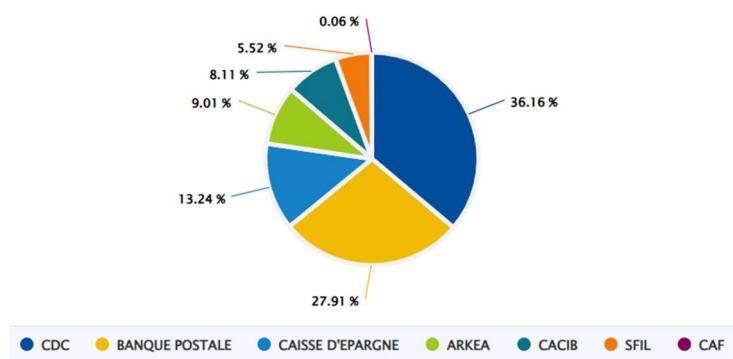
Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Taux moyen hors swap	2.56 %	2.46 %	↘
Durée résiduelle moyenne	13.78 ans	13.10 ans	↘
Durée de vie moyenne	7.06 ans	6.70 ans	↘

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen)
Fixe	10 334 810 €	45,70%	1,03%
Variable	2 701 524 €	11,95%	3,69%
Livret A	9 576 250 €	42,35%	3,65%
Ensemble des risques	22 612 583 €	100,00%	2,46%

Structure de la dette



Répartition de la dette entre établissements prêteurs

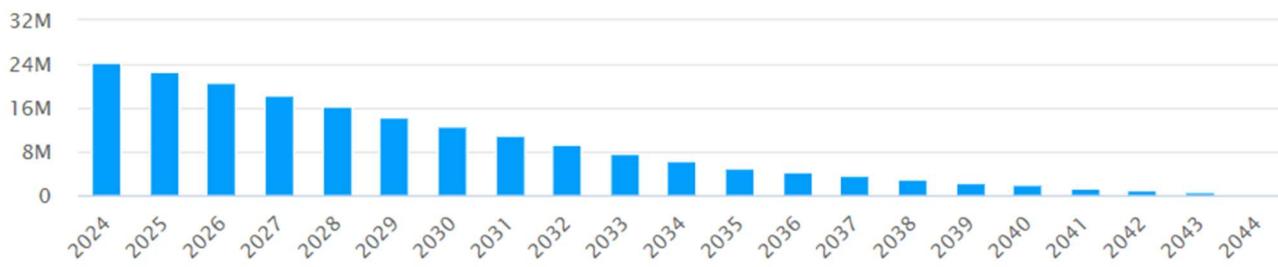


Flux de remboursement



Évolution du capital restant dû

● CRD réel



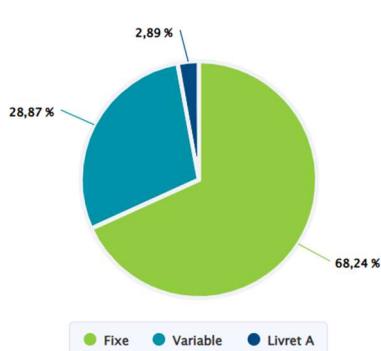
3. La dette des budgets annexes

3.1. Assainissement

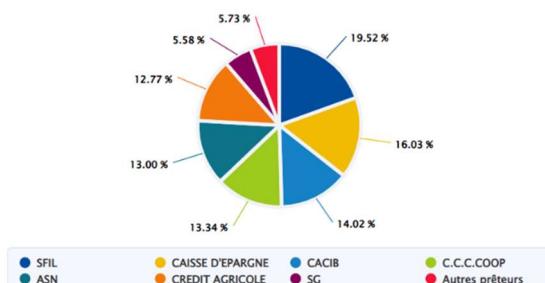
Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Encours de dette	24 038 169 €	21 359 909 €	↗
Taux moyen hors swap	2.76 %	2.5 %	↗
Durée résiduelle moyenne	10.95 ans	10.31 ans	↘
Durée de vie moyenne	5.81 ans	5.47 ans	↘

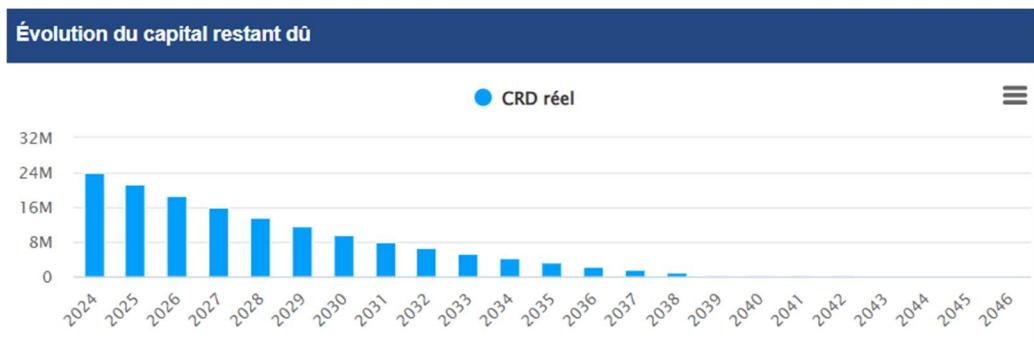
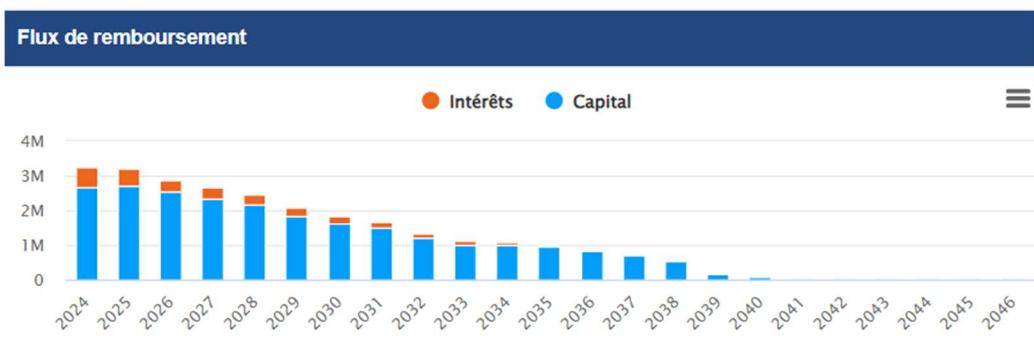
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	14 576 685 €	68,24%	1,83%
Variable	6 166 974 €	28,87%	3,96%
Livret A	616 250 €	2,89%	3,75%
Ensemble des risques	21 359 909 €	100,00%	2,50%

Structure de la dette



Répartition de la dette entre établissements prêteurs





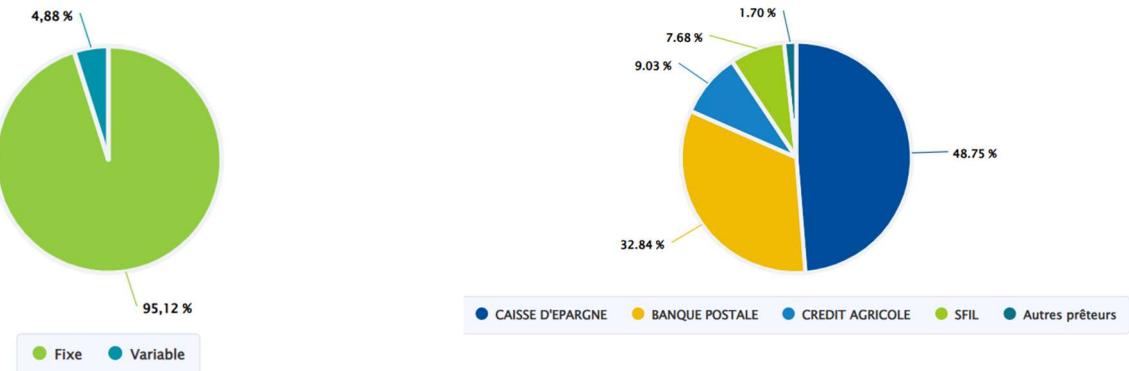
3.2. Eau potable

Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Encours de dette	4 469 052 €	4 094 240 €	↘
Taux moyen hors swap	1.67 %	1.58 %	↘
Durée résiduelle moyenne	12.51 ans	11.65 ans	↘
Durée de vie moyenne	6.56 ans	6.12 ans	↘

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	3 894 240 €	95,12%	1,41%
Variable	200 000 €	4,88%	4,72%
Ensemble des risques	4 094 240 €	100,00%	1,58%

Structure de la dette

Répartition de la dette entre établissements prêteurs

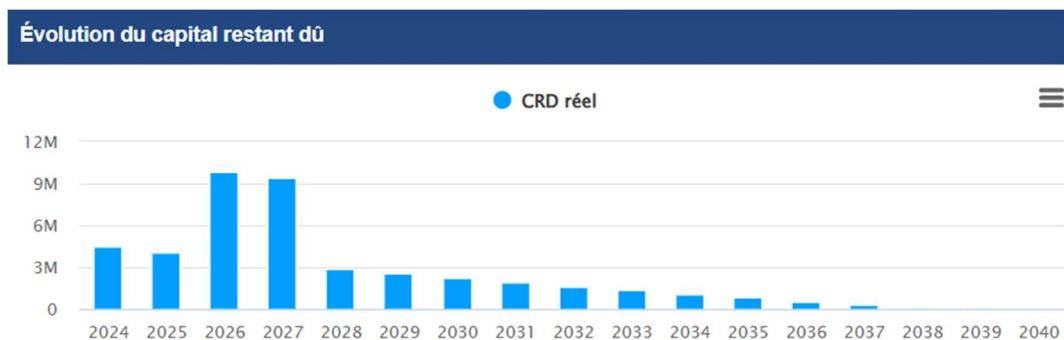


Un prêt relais subvention - court terme (24 mois) a été souscrit dans le cadre du contrat de DSP pour la construction de deux usines de traitement des pesticides (Beauvais et Luchy), pour un montant de 6 093 000 €.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le délégataire reçoit les subventions de l'agence de l'eau et les reverse à la CAB, ce qui permet de rembourser progressivement le prêt relais.

Le contrat a été signé en fin d'année 2024 pour un versement des fonds en janvier 2025.

Le profil d'extinction de la dette intègre le pic de remboursement sur 2027.



3.3. ZAC du Haut Villé

Le seul encours de dette pour le budget annexe ZAC du Haut Villé correspond à une avance remboursable du budget principal.

Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Encours de dette	2 050 000,00 €	2 050 000,00 €	↗
Taux moyen hors swap	0,00 %	0,00 %	↗
Durée résiduelle moyenne	2,91 ans	1,91 ans	↘
Durée de vie moyenne	2,91 ans	1,91 ans	↘

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	2 050 000 €	100,00%	0,00%
Variable	0 €	0,00%	0,00%
Ensemble des risques	2 050 000 €	100,00%	0,00%

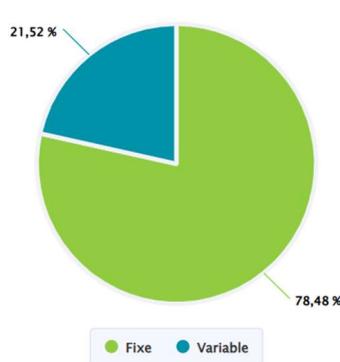
3.4. ZAC Beauvais Tillé

Au 31/12/2024, l'encours de dette pour le budget annexe ZAC de Beauvais Tillé comprend une avance du budget principal à hauteur de 6 100 000 € et un emprunt bancaire pour 1 672 269 €.

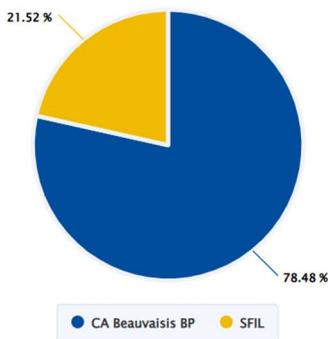
Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Encours de dette	7 994 856 €	7 772 269 €	↘
Taux moyen hors swap	1,21 %	0,96 %	↘
Durée résiduelle moyenne	4,41 ans	3,33 ans	↘
Durée de vie moyenne	3,65 ans	2,74 ans	↘

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	6 100 000 €	78,48%	0,00%
Variable	1 672 269 €	21,52%	4,45%
Ensemble des risques	7 772 269 €	100,00%	0,96%

Structure de la dette



Répartition de la dette entre établissements prêteurs



V. CONSOLIDATION DES BUDGETS

La comptabilité de stocks conduit à un équilibre en section de fonctionnement pour les budgets de zones. Ils ne sont présentés que sur la section d'investissement.

Section	Budget	Résultats au 31/12/2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats au 31/12/2024(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	Budget Principal	6 639 553	3 668 188	10 307 741		10 307 741
	Déchets	771 153	536 210	1 307 362		1 307 362
	Assainissement	3 727 500	1 065 940	4 793 439		4 793 439
	Eau potable	1 155 568	-58 677	1 096 891		1 096 891
	SPANC	-1 313	8 886	7 573		7 573
	Transports	1 978 772	87 617	2 066 390		2 066 390
	Station GNV	626 968	-226 951	400 017		400 017
		14 898 201	5 081 214	19 979 414		19 979 414
	Budget Principal	-1 093 147	-9 434 310	-10 527 457	3 360 861	-7 166 596
	Déchets	642 233	-694 286	-52 053	-102 028	-154 081
	Assainissement	2 119 134	-4 202 629	-2 083 495	-1 982 573	-4 066 068
	Eau potable	712 044	-726 080	-14 036	-336 498	-350 534
	SPANC	72 317		72 317		72 317
	Transports	1 584 854	448 829	2 033 684	-89 815	1 943 869
	Station GNV	90 118	-18 696	71 422		71 422
Investissement	Haut Villé	-899 721	901 922	2 201		2 201
	Beauvais-Tillé	-2 910 278	-582 559	-3 492 837		-3 492 837
	Zone d'act. Techno.	-585 838	-5 575	-591 413		-591 413
	saint mathurin	-1 467 956	697 946	-770 010		-770 010
	ZA Transférées	-1 357 656	483 404	-874 252		-874 252
		-3 093 896	-13 132 034	-16 225 930	849 947	-15 375 983
Total cumulé	Budget Principal	5 546 406	-5 766 122	-219 716	3 360 861	3 141 145
	Déchets	1 413 386	-158 076	1 255 310	-102 028	1 153 281
	Assainissement	5 846 634	-3 136 689	2 709 945	-1 982 573	727 372
	Eau potable	1 867 612	-784 757	1 082 855	-336 498	746 357
	SPANC	71 004	8 886	79 890	0	79 890
	Transports	3 563 627	536 447	4 100 073	-89 815	4 010 258
	Station GNV	717 086	-245 647	471 439	0	471 439
	Haut Villé	-899 721	901 922	2 201	0	2 201
	Beauvais-Tillé	-2 910 278	-582 559	-3 492 837	0	-3 492 837
	Zone d'act. Techno.	-585 838	-5 575	-591 413	0	-591 413
	Saint mathurin	-1 467 956	697 946	-770 010	0	-770 010
	ZA Transférées	-1 357 656	483 404	-874 252	0	-874 252
		11 804 304	-8 050 821	3 753 484	849 947	4 603 431

Le résultat de clôture au 31/12/2024 pour l'ensemble des budgets présente un excédent de 4,6M€. Pour mémoire, il était de 11.8 M€ en 2023.

Nb : Les budgets de zones étant des budgets de stocks de terrains, l'aménagement (dépenses) doit précéder leurs ventes (recettes), il est donc normal que ces budgets dégagent un déficit.

